Ontario

Ministry of Finance

Ministry of Finance

2002-2003 Business Plan

Contents

Message from the Minister
Ministry Vision
Core Businesses
Annual Report on Key Achievements for 2001-2002
Key Commitments and Strategies for 2002-2003
Key Performance Measures
2001-2002 Ministry Spending by Core Business - Interim Actuals
2002-2003 Ministry Approved Allocations by Core Business - Plan
Who to Call

Message from the Minister

I am pleased to present the ministry's 2002-2003 business plan and highlights of our key achievements. Our government continues to invest in Ontario's priorities to promote growth and prosperity.

Despite it being a challenging year, Ontario is on track for a fourth consecutive balanced Budget in 2002-2003. We recorded a third consecutive surplus in 2001-2002 and managed to pay down a portion of the debt.

In 2002-2003, we will continue to focus on the fundamentals that are important to Ontario families. We continue to practice prudent fiscal management; invest in priority areas such as health care, education and a clean environment; and continue to move forward with tax cuts to stimulate growth and new jobs.

We are continuing with tax cuts in 2002-2003 to support Ontario's economy. This year, we will move ahead with corporate tax rate reductions for small businesses, reductions in the mining tax rate, and removing another 50,000 people from the income tax rolls through the enrichment of the Ontario Tax Reduction program.

Due to the short-term fiscal situation, other scheduled tax cuts are continuing over a longer term. Next year's Budget will have a multi-year plan for further tax cuts, including the next steps towards eliminating the capital tax and Ontario's personal income tax surtax. We will continue to ensure that our tax system remains competitive in an international marketplace and geared towards generating wealth.

We are continuing to work to build a modern, integrated health care system that people can rely on. We are making important investments to improve services such as increased access to diagnostic services, improving our emergency rooms and providing more long-term care beds. This year, we are investing a record $25.5 billion in health care. This is a 7.3 per cent increase over last year, and a huge increase from 1995, when spending was $17.6 billion.

Within our schools, we continue to support improved student learning and achievement. We are investing in important areas such as resources for teachers and principals, student safety and programs for students with special needs to help ensure that all young people are able to fulfill their potential. This year, we will invest $14.3 billion in our elementary and secondary schools - an increase of almost $400 million over the 2001-2002 funding level. Investing in our future also includes supporting post-secondary institutions in producing a highly skilled workforce. The 2002 Ontario Budget promises to increase our previous multi-year operating funding commitment to colleges and universities by $75 million, raising it to $368 million by 2003-2004.

We continue to focus on ensuring that Ontario has the toughest policies to promote safe, clean drinking water. Over the next two years, the government will invest more than half a billion dollars on clean water. This year, we are providing $245 million to help municipalities upgrade their water and wastewater systems, and to meet our tough new environmental standards. In addition, the government will provide funding to more than double the number of municipal water systems inspectors.

Our government will continue to ensure that taxpayers' dollars are spent wisely and that we are fiscally responsible. This year, we will move forward with initiatives to improve the government's operations, including the incorporation of zero-based budgeting principles for every ministry's business planning process and steps to move towards more business-like accounting standards.

We will continue to focus on the fundamentals that are important to Ontario families, providing new opportunities, new jobs and economic growth.

Thank you.

The Honourable Janet Ecker Minister of Finance
Minister of Finance

Ministry Vision

The vision of the Ministry of Finance is of a strong economic, fiscal and investment climate that sustains Ontario as the best jurisdiction in North America to live, work, invest and raise a family.

This vision is based on an Ontario that:

- provides leadership in jobs, income and investment;
- enables taxpayers to keep more of their hard-earned money by reducing personal income taxes;
- promotes accountability in public sector organizations to ensure the effective management and

efficient use of taxpayer dollars;

- spends taxpayers' money on priority programs and public infrastructure investment with increasing economy, efficiency and effectiveness; and
- has the financial capacity to sustain these government programs and infrastructure.

To support this vision, the Ministry of Finance will make responsible choices to establish an environment that supports a dynamic, innovative and growing economy. The effective management of the fiscal, financial and related regulatory affairs of the province of Ontario will help maintain the exceptional quality of life that the people of Ontario deserve.

Core Businesses

To achieve its vision, the ministry will focus its efforts on seven core businesses:

- **Tax Policy, Budget and Revenue Operations**
- **Economic, Fiscal and Financial Policy**
- **Financial Services Industry Regulation**
- **Strategic Infrastructure Investments and Partnerships**
- **Government Financing and Debt Management**
- **Internal Business Support**
- **Central Agencies Information and Information Technology Cluster**

Tax Policy, Budget and Revenue Operations

- **Office of the Budget and Taxation**
- **Tax Revenue Division**
- **Strategic Research Division**

Objective: to support a competitive investment climate by reducing taxes, and providing a fair and efficient tax system.

Core Activities:

- Providing tax policy advice to ensure that the tax system is equitable, efficient and competitive

with other jurisdictions, while generating sufficient revenue to meet the government's fiscal targets and to continue to support priority programs.

- Developing and coordinating the Ontario Budget, providing input into other major economic/fiscal government documents and designing proposed legislation that would, if enacted, efficiently and effectively implement tax policy.

- Administering many of Ontario's tax statutes and maintaining the integrity of the Province's self-assessment system through taxpayer information services and an independent objections review, while discouraging non-compliance through audits, investigations and collection procedures.

- Developing and coordinating Ontario's fiscal arrangements with the federal government and other jurisdictions to protect Ontario's fiscal interests and to maximize benefits to Ontario taxpayers.

- Providing policy analysis and advice on the financing and impact of amendments to public sector pension plans on the fiscal plan.

- Developing policy on issues regarding minimum standards for all employment pension plans in Ontario.

- Formulating Ontario's overall policy in respect of cash transfers to individuals.

- Monitoring, analyzing and negotiating with other governments in respect of federal transfers to individuals, including the Canada Pension Plan.

- Identifying and monitoring a variety of emerging and potential tax- and revenue-related issues; researching the implications for the Ontario economy, tax system and revenues, as well as government programs and services; identifying and evaluating approaches used in other jurisdictions.

Economic, Fiscal and Financial Policy

- **Office of Economic Policy**
- **Fiscal and Financial Policy Division**
- **Ontario Electricity Restructuring Secretariat**
- **Provincial-Local Finance Secretariat**
- **Integrated Financial Information System (IFIS)**

Objective: to support economic growth, job creation, accountability to and fair treatment of taxpayers through the prudent use of public funds.

Core Activities:

- Providing economic, revenue and population projections, and analytical support and policy advice on a wide range of economic, fiscal and financial services regulatory issues that affect economic growth and job creation.

- Supporting the development of the government's overall fiscal plan and framework, including operating and capital expenditure management and non-tax revenue strategy, and ensuring the effective financial management of public dollars.
- Providing analytical support, policy advice and coordination within the Ministry of Finance on economic and financial issues related to the financial restructuring of Ontario's electricity industry.
- Providing advice on policies, legislation and operational initiatives that support the property tax system and the Province's fiscal and financial relationship with municipalities.
- Managing the provincial education tax system.
- Liasing and consulting with municipalities on property taxation and fiscal matters.
- Designing, building, and implementing a single, Integrated Financial Information System (IFIS) for the Ontario government, which will support government commitments related to fiscal responsibility, accountability to taxpayers, customer service, and smaller, more efficient government.

Financial Services Industry Regulation

- **Ontario Securities Commission (OSC)**
- **Financial Services Commission of Ontario (FSCO)**
- **Motor Vehicle Accident Claims Fund**

Objective: to maintain a fair, efficient and transparent regulatory environment for financial services that protects consumers and inspires investor confidence.

Core Activities:

- Implementing a policy framework that promotes fairness, efficiency and competition in financial services.
- Supporting public priorities by maintaining industry standards and providing consumer protection in the financial services sector, which contributes to investor and consumer confidence in the soundness of the financial services industry.

Strategic Infrastructure Investments and Partnerships

- **Ontario SuperBuild Corporation**

Objective: to maintain and build infrastructure that sustains economic growth through public-private partnerships.

Core Activities:

- Providing leadership and central coordination through the Ontario SuperBuild Corporation for policy development, planning and Cabinet approvals relating to the Province's capital envelope.
- Focusing on developing public-private partnerships for infrastructure investments and supporting the government's review of privatization candidates.
- Coordinating the implementation of two major SuperBuild partnership initiatives delivered through ministries: investments in infrastructure critical to the future growth of rural areas, including small towns and cities; and projects for developing recreational, cultural and tourist attractions throughout the province.
- Managing the Millennium partnership Initiative delivered through various ministries that support infrastructure projects in major urban centres outside the GTA including:
  - projects that address gridlock
  - environmental protection including sewer and water upgrades and improvements
  - access to strategic highway corridors and international border crossings.
- Working with the Ministry of Transportation in implementing the government's Transit Initiatives including the Golden Horseshoe Transit Investment Partnership (GTIP) and the Transit Investment Partnership (TIP).
- Coordinating the Ontario government's involvement in the revitalization of the Toronto Waterfront through the Toronto Waterfront Secretariat, which reports through SuperBuild.

Government Financing and Debt Management

- **Ontario Financing Authority (OFA)**

Objective: to manage financing programs of the Province and the Ontario Electricity Financial Corporation (OEFC); risk management of the Province's finances; and to reduce debt servicing costs.

Core Activities:

- Arranging and coordinating all aspects of financing for the province of Ontario and its crown corporations and agencies, including the OEFC, by providing borrowing, debt management, investment, risk management, cash and banking activities, as well as investor and credit rating relations.
- Providing expert finance policy and project-financing advice on a wide range of government initiatives.

Internal Business Support

- **Office of the Minister**
- **Office of the Deputy Minister**
- **Corporate and Quality Service Division**
- **Information and Information Technology (I/IT) Cluster**
- **Legal Services**
- **Audit Services**
- **Communications and Corporate Affairs**

Objective: to promote the effective and efficient delivery of business support services in support of all core business objectives.

Core Activities:

- Providing overall leadership and direction to the ministry through the Offices of the Minister and Deputy Minister.
- Supplying planning, advisory, controllership, audit, legal, information technology, communications and administrative support to the ministry to ensure the direction and management of operating programs is consistent with Ontario government policy and legislation.
- Providing planning and advisory expertise to ensure that the ministry achieves corporate and ministry Quality Service objectives, and that Quality Service cornerstones and key elements are incorporated into all ministry business practices.

Central Agencies Information and Information Technology Cluster

---

- **Central Agencies Information and Information Technology Cluster**

Objective: to provide leadership in the management and delivery of information and information technology services for clients in Management Board Secretariat, Cabinet Office and the Ministry of Finance.

Core Activities:

- Delivering professional information technology services, including developing and implementing an information and information technology (I&IT) cluster vision, strategies and performance measures.
- Adopting innovative technology and solutions to allow clients to improve customer service and operational efficiency.

- Enabling clients to meet ongoing program and priority goals through effective use of current technologies.
- Coordinating I&IT activities with corporate, ministry and cluster strategies.

Annual Report on Key Achievements for 2001-2002

The Ministry of Finance is aligned with the government's vision of removing barriers to growth by balancing the budget and cutting taxes. Due to sound economic and fiscal policies, the ministry recorded a number of significant achievements during 2001-2002.

- As part of the government's mandate to manage the Province's finances prudently, the ministry tabled a third consecutive balanced budget.
- In order to boost a slowing economy, the government accelerated corporate tax cuts to October 1, 2001:
  - the general corporate income tax rate was cut from 14 per cent to 12.5 per cent;
  - the manufacturing and processing (M&P) rate was cut from 12 per cent to 11 per cent;
  - the small business rate was cut from 6.5 per cent to six per cent;
  - a $5 million deduction from taxable paid-up capital - the first step in eliminating capital tax; and
  - personal income tax cuts - reducing the first rate to 6.16 per cent and the middle rate to 9.22 per cent; first and middle rates continue to decrease to 6.05 per cent and 9.15 in 2002.
- As part of the plan to support economic growth, 735,000 low-income earners were removed from the Ontario tax rolls, but are still paying federal income tax.
- Through tax cuts and careful fiscal management, the government supported the creation of 65,300 net new jobs in the twelve-month period ending in March 2002.
- In a challenging economic environment precipitated by the downturn in the U.S. economy and the September 11th terrorist assault on the United States, annual real economic growth was 1.8 per cent over the twelve-month period ending March 2002.
- As a result of the government's economic and fiscal policies, and its prudent and cautious approach to budgeting, the Province recorded a $58 million interim estimate surplus in 2001-2002.
- This government continued to fund priority areas with $8.4 billion for education, and $23.7 billion for health care, including a $1.5 billion (a 6.9 per cent) increase in health care spending.
- Through cost-effective management of the Province's borrowing activities, savings of $75 million were achieved. A further $10 million was saved through efficient and prudent debt management activities, and $9 million was saved through cost-effective cash management investments.
- As part of the government's commitment to reducing red tape, the Small Business Advisory

Committee was created to identify and discuss new ways of simplifying tax administration and cutting red tape.

- Heritage properties are part of Ontario's history, and promote tourism and economic activity. The Province is helping owners maintain these properties by announcing it was allowing municipalities to provide relief of 10 to 40 per cent of the property taxes levied on heritage properties.

- To help Ontario's hard-working families during the economic slowdown, a $100 one-time, tax-free payment was sent to low- and middle-income working families with young children.

- Small businesses contribute greatly to innovation and job creation in Ontario. The Province announced a new OSC private placement exemption, which will reduce red tape and make it easier for smaller firms to raise money in Ontario capital markets, without compromising investor protection.

- Special initiatives were undertaken in response to the economic effect of the terrorist attack on New York on September 11th. These include funding for a $10 million marketing strategy to boost tourism in Ontario and over $30 million in funding for anti-terrorism measures.

- To respond to the demand for skilled post-secondary graduates, an investment of $60 million was provided for the creation of Canada's newest university, the University of Ontario Institute of Technology. This new concept for a university links curriculum directly to the needs of the marketplace.

- The playing field between Ontario's small and large brewers needed to be leveled in order to help promote growth and job creation. Changes in the brewers' basic fee were made to provide a fairer fee structure for small brewers, and reduce red tape and simplify administration.

- To ensure that people with disabilities and seniors have better access to accommodations that best suit their needs, the government announced that 10 percent of the assessed value of new homes built to accommodate seniors or persons with disabilities will be exempt from property taxation.

- Ontario Savings Bonds (OSB) give the people of Ontario the opportunity to invest in the province in which they live, work and raise their families. A record $4 billion was made in OSB sales - the highest achievement for provincial bond sales in Canada.

- In order to address gridlock and improve the quality of life for the people of Ontario, the Province announced the Golden Horseshoe Transit Investment Partnership initiative (GTIP), funded with $250 million from the $1 billion SuperBuild Millennium Partnership initiative.

- As part of the government's ongoing commitment to making Ontario competitive, the Province cut business education property taxes by $67 million in 2002.

Key Commitments and Strategies for 2002-2003

The Ministry of Finance is responsible for ensuring that a strong economic and fiscal climate in Ontario remains attractive for people and businesses. It also supports the continued investment in key government priorities, including health care, education and the environment.

Key commitments and strategies for 2002-2003 will enable Ontario to sustain a strong economic and fiscal climate.

- The ministry's key commitment will be to implement initiatives announced in the 2002 Ontario Budget. If enacted by the Legislature, these will include:
  - undertaking consultations on opportunity bonds and tax incentive zones;
  - reviewing options for a multi-year, tax-cutting agenda;
  - consulting with stakeholders to provide three-year funding for hospitals and school boards; and
  - the enrichment of the Ontario Tax Reduction Program.

- To assist all public-sector organizations in their planning and management, the ministry will be tabling a 2003 Budget before the beginning of the 2003-2004 fiscal year.

- To provide more stability and certainty for our public sector partners, the government will move towards a multi-year approach to budgeting and funding.

- While control of Hydro One will remain in public hands, the government will be investigating options and implementing policy decisions that will bring in much-needed private-sector discipline and new investment to upgrade the province's electricity distribution and transmission infrastructure.

- The government is committed to ensuring that Ontario has the toughest policies in the world for safe, clean drinking water by developing a Long Term Water and Sewer Financing Strategy.

- As part of the Province's long-term plan to invest in strategic infrastructure projects in major urban areas, the government will be developing business strategies supporting the Toronto Waterfront Revitalization.

- The ministry is working on the government's mandate to provide quality health care services by developing a Health Capital Investment and Financing Strategy by working closely with the Ministry of Health and Long-Term Care.

- To establish a criteria for the management of segregated funds and limit Ontario Power Generation (OPG)'s financial exposure to the risk of cost increases for used fuel liabilities, the ministry will implement the Ontario Nuclear Funds Agreement and provide the financial guarantees required by the Canadian Nuclear Safety Commissioner.

- To provide a more fair, efficient, and transparent regulatory environment for financial services, the government will continue consulting on the merger of the Ontario Securities Commission (OSC) and Financial Services Commission of Ontario (FSCO).

- The Province is committed to simplifying tax administration, and is introducing legislation for retail sales tax (RST) on software. The proposed changes are intended to simplify the software rules by clarifying which computer program services are taxable, implementing clear rules for bundled computer services, and accelerating the threshold at which a modified pre-written program becomes exempt as a custom program.

- The government will be implementing reforms to the current auto insurance system to improve the effectiveness of the system and maintain stable auto insurance rates for consumers.

- To support investor confidence and protect consumers, the ministry will be providing analysis and advice on recommendations of the minister's committee conducting the five-year review of Ontario's securities laws.

- To simplify tax administration for businesses, the ministry will be rolling out the Service Standards for Tax Administration.

- To help municipalities with planning and effective management, the government will be improving support through the early release of regulations for property taxes and community reinvestment fund forecasts.

- In order to improve the delivery of service, the Province will be divesting the Province of Ontario Savings Office (POSO). A new owner will be better able to make the investments necessary for new technology and expand services to customers.

- The ministry will be delivering a cost-effective implementation of the 2002-2003 borrowing program. Public entities will be encouraged to undertake their own borrowing to maximize their flexibility to meet their particular capital needs.

- Ontario Savings Bonds (OSB) give the people of Ontario the opportunity to invest in the province in which they live, work and raise their families. The ministry is committed to implementing the 2003 OSB campaign.

- The Integrated Financial Information System (IFIS) is a single financial-management system that will replace the many different systems currently used in the provincial government. The ministry will ensure that IFIS implementation is underway and the Ontario Public Service (OPS) is prepared to use the system as it is rolled out to their ministry.

- To help improve the way government works and delivers services, the ministry will be participating as a pilot ministry in the IFIS implementation.

- As recommended by the Ontario Financial Review Commission (OFRC) and the Provincial Auditor, the ministry will be leading the transition and implementation from cash to accrual appropriations and implementing full accrual accounting for tangible capital assets. This means that Ministry Estimates will be accounted for on the same basis as the Budget.

- The government will continue to improve the quality of service delivered by the OPS, by continuing the roll-out of modern controllership principles by developing courses and training of OPS staff.

- The Province is focussing on the most proficient delivery of government programs and services by incorporating zero-based budgeting principles by implementing a four-year review of all ministry programs for alignment to core business, effectiveness, efficiency and value for money.

- Providing quality services and improving the way government does business is a key objective. The ministry will continue to explore opportunities to improve customer service and increase cost-effectiveness of ministry operations.

- The OPS is one of government's most important resources, and instrumental in running quality services. The ministry will look at developing and implementing human resources strategies for the Ministry to ensure the resource needs of its programs are fulfilled over the long and short terms.

Key Performance Measures

Core Business: Tax Policy, Budget and Revenue Operations

1. Competitive business taxes to promote a strong Ontario economy

Ontario's Corporate Income Tax Rate Compared to Neighbouring States, 2002

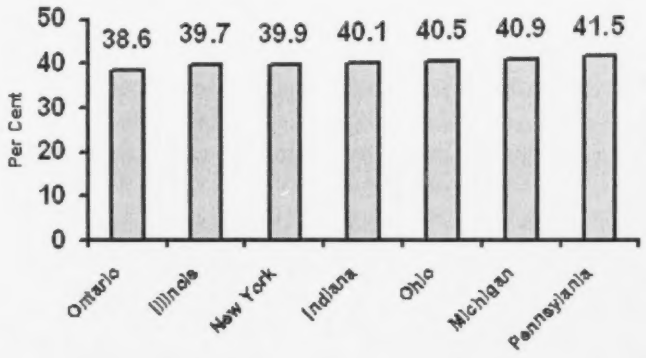

Ministry Objective

- The Ministry of Finance supports the commitment to strengthen the provincial economy by removing barriers to jobs, investment and growth through the development of a competitive and fair corporate income tax system.

What does the graph show?

- The statutory corporate income tax rates for manufacturing firms in 2001 is lower in Ontario than any of the neighbouring U.S. states.
- By 2006, the Ministry's target is that the general combined corporate income tax rate and the manufacturing tax rate will be 30.1%

2002-2003 Commitments

- Maintain Ontario's competitive corporate income tax system in comparison to neighbouring jurisdictions.
- Build on Budget announcements to use tax system to promote hiring and new investment.
- Seek advice with a view to announcing a new multi-year tax reduction plan, including the next steps towards eliminating the capital tax.
- Undertake increased quantitative analysis to

	better evaluate existing and new tax policies. Long-term Target • By 2006, Ontario will have a lower general corporate income tax rate than any other Canadian province and any of the 50 U.S. states

Core Business: Tax Policy, Budget and Revenue Operations

2. Efficient Tax Administration: Cost of Collecting $100.00 of Revenue

Cost of Collecting $100.00 of Tax Revenue

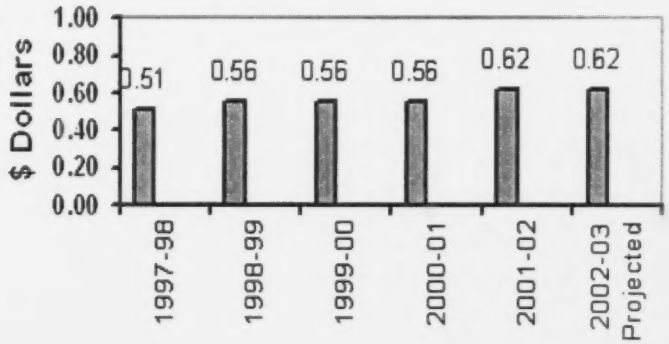

Ministry Objective

- As part of its commitment to achieve a more efficient tax administration system and improve services to taxpayers, the Ministry of Finance has enhanced:
  - Audit presence and customer service by adding two Regional Tax Offices (Ottawa & London)
  - Investment in staff training, facilities and information technology.
- These actions support the Ministry's objective to promote voluntary compliance with tax statutes.

What does the graph show?

- In fiscal 2001-2002, $0.62 was spent to collect every $100.00 of tax revenue. This cost has temporarily risen over prior fiscal years due to external economic factors which in turn marginally increased the cost of collecting $100 of tax revenue.

2002-2003 Commitments

- The Ministry's 2002-2003 target is to spend no more than $0.62 for every $100 of tax revenue collected. This target is consistent with the Ministry's 2001-2002 performance and reflects the impacts of recent economic factors.

	Long-term Target • The Ministry's target is to spend no more than $0.56 for every $100 of tax revenue collected.

Core Business: Tax Policy, Budget and Revenue Operations	
3. Improve return on enforcement investment	
Return on Enforcement 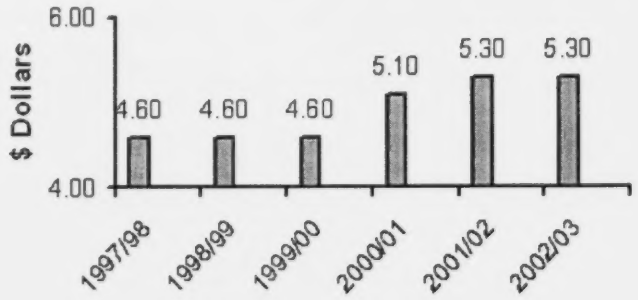 	Ministry Objective • Consistent with the objective to realize efficiencies, the Ministry is seeking a greater return on the cost of enforcement by maximizing: o Audit coverage throughout the province; and, o The allocation of workloads through the use of technology; • While balancing these efforts with increased customer service and education to promote greater rates of voluntary compliance with tax statutes.
What does the graph show? • In fiscal 2001-2002, for every dollar spent on enforcement, approximately $5.30 of outstanding tax revenue was recovered. • The graph shows an increase in revenue collected per dollar spent on tax enforcement through improved education, audit and collections practices. • The long-term target is to recover $5.40 of outstanding tax revenue for every dollar spent on enforcement activities.	2002-2003 Commitments • The Ministry expects to recover $5.30 for every dollar spent on enforcement activities. The Ministry continues to educate taxpayers and encourage voluntary compliance with tax statutes to minimize further enforcement efforts. Long-term Target • The Ministry expects to recover $5.40 for every dollar spent on enforcement activities and continue to promote an increased rate of voluntary compliance.

Core Business: Economic, Fiscal and Financial Policy

4. Prudent economic forecasts

Real GDP Growth Forecast: Ontario Finance vs Private-Sector Average

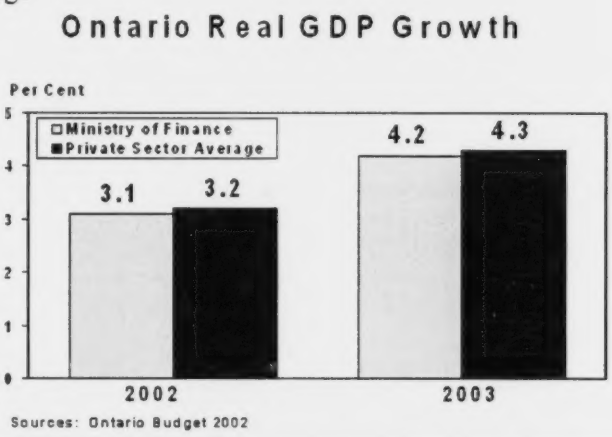

What does the graph show?

- The graph shows the Ministry of Finance's projection for real growth compared to the average private sector forecast at the time of the May Budget.
- The Ministry produced an economic forecast for 2001 and 2002 that was 0.1 percentage points below the average private-sector forecast.

Ministry Objective

- The Ministry provides prudent economic forecasts to enable the government to plan in a fiscally responsible fashion and balance the Budget.

2002-2003 Commitments

- Forecasts that are more cautious than those of the major private-sector forecasters.

Long-term Target

- Forecasts that are more cautious than those of the major private-sector forecasters.

Core Business: Economic, Fiscal and Financial Policy

5. Timely issuance of the Ontario Economic Accounts

Days to Publish the Ontario Economic Accounts

Ministry Objective

- The Ministry of Finance issues timely Ontario Economic Accounts enabling the people of Ontario and businesses to make informed fiscal decisions to promote economic growth and prosperity.

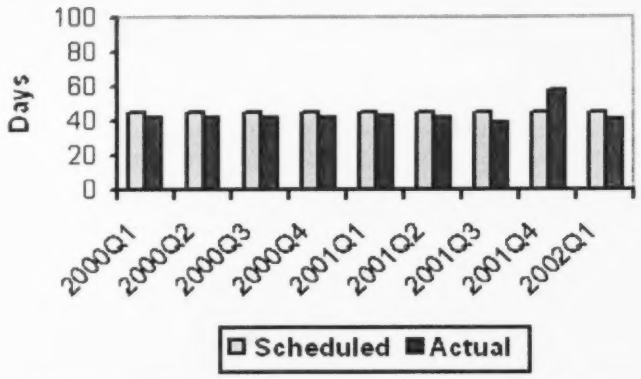

What does the graph show?	2002-2003 Commitments
• The graph shows that, with one exception, the Ontario Economic Accounts (OEA) are published within the planned time of 45 days after the end of each quarter. • Publishing the 2001 Fourth Quarter OEA was delayed due to benchmark revisions to the provincial economic accounts provided by Statistics Canada.	• The Ministry commitment is to publish the Ontario Economic Accounts no later than 45 days after the end of each quarter. Long-term Target • The Ministry endeavors to improve its timeliness of publishing the Ontario Economic Accounts. The long-term target is to publish 30 to 45 days after the end of each quarter.

Core Business: Economic, Fiscal and Financial Policy	
6. Timely issuance of the Public Accounts	
Number of days after fiscal year end that Public Accounts are released	Ministry Objective • The Ministry of Finance continues to ensure accountability to the citizens of Ontario through the timely release of the government's Public Accounts.

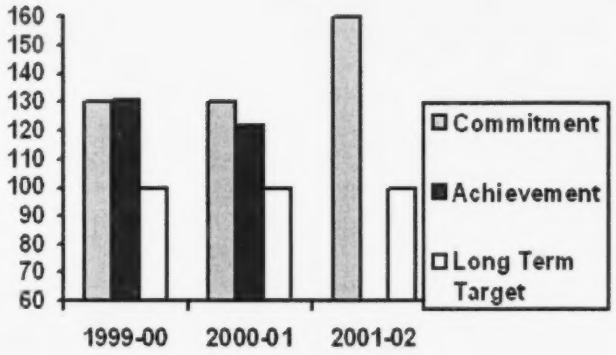

What does the graph show?

- The graph indicates a trend of more timely release of the Public Accounts. The release of the Public Accounts for 2001-2002 was delayed due to the Spring 2002 labour disruption

2002-2003 Commitments

- Target for release of the prior fiscal year's Public Accounts (fiscal 2001-2002) is 160 days.

Long-term Target

- The Ministry's long-term target is to release the Public Accounts within 100 days after the end of the fiscal year.

Core Business: Economic, Fiscal and Financial Policy

7. Timely issuance of the Ontario Finances

Number of days after each quarter that Ontario Finances are released

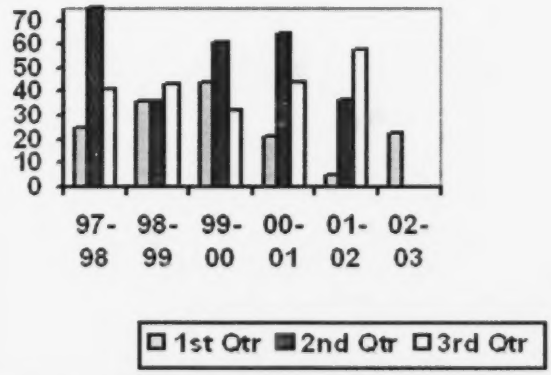

Ministry Objective

- The Ministry of Finance strives to issue the Ontario Finances in a timely fashion to ensure public accountability and transparency of operations.

What does the graph show?

2002-2003 Commitments

- The graph shows the number of days after the end of the quarter that the Ontario Finances are released.
- The long-term target is to release the Ontario Finances to the public 30-45 days after the end of the quarter.

- The Ministry of Finance commits to release the Ontario Finances to the public 30-45 days after the end of the quarter.

Long-term Target

- The Ministry of Finance's long-term target is to release the Ontario Finances to the public 30-45 days after the end of the quarter.

Core Business: Economic, Fiscal and Financial Policy

8. Balanced Budget

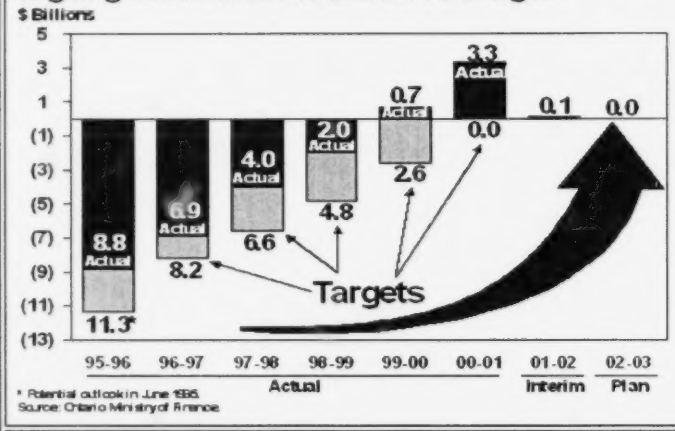

Ministry Objective

- The Ministry of Finance continues to work towards the Balanced Budget Plan originally presented in the November 1995 Fiscal and Economic Statement. In 1999-2000 Ontario recorded a $668 million surplus, balancing the budget one full year ahead of schedule; 2001-2002 represents a third consecutive surplus for Ontario.

What does the graph show?

- The Ontario Government has met or exceeded its balanced budget commitments.

2002-2003 Commitments

- A balanced Budget.

Long-term Target

- A balanced Budget.

Core Business: Economic, Fiscal and Financial Policy

9. An unqualified opinion from the Provincial Auditor

Opinion given by the Provincial Auditor in the Public Accounts

1998-	1999-	2000-	2001-

Ministry Objective

- The Ministry of Finance continues to make

Fiscal Year 89 00 01 02 UnqualifiedYes Yes Yes N/A* * Not available until the release of the 2001-2002 Public Accounts in late Summer 2002	certain that Province's finances are accountable to taxpayers by maintaining systems of financial management and internal control that ensure recorded transactions are: within statutory authority; assets are properly safeguarded; and financial records are reliable.
What does the graph show? • The ministry has consistently been able to achieve an unqualified opinion by the Provincial Auditor. (NB: An unqualified opinion indicates that the Auditor has no specific observations or findings to report on the accounts.)	2002-2003 Commitments • An unqualified opinion in the 2001-2002 Public Accounts. Long-term Target • An unqualified opinion.

Core Business: Economic, Fiscal and Financial Policy

10. Competitive Property Taxes

Annual Education Property Tax Savings for Business (Million $) 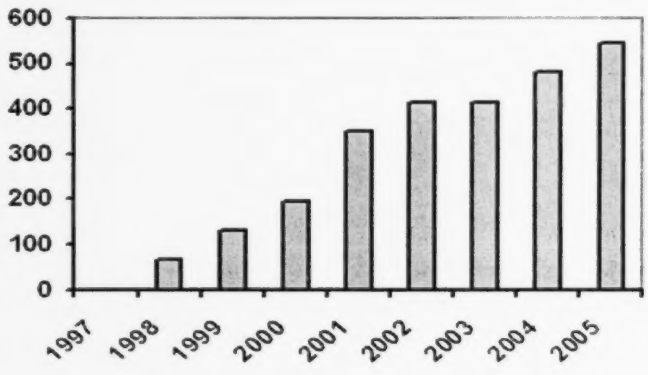 	Ministry Objective • The Ministry of Finance continues to support a strong Ontario economy through its commitment to: o Reduce higher than average business education taxes; and, o Support a competitive and fair business education tax system.
What does the graph show? • Provincial commitment to reduce higher than average business property taxes by over $500 million by 2005 on track - over $400 million in tax cuts have been delivered to date. The remaining tax cuts are scheduled for 2004 and 2005. • The government accelerated the scheduled reductions in 2001 to double the annual reduction to business taxpayers.	2002-2003 Commitments • Continue to protect highly-taxed businesses from municipal tax increases. Long-term Target

- Business education tax cuts, when fully implemented, will reach over $500 million by 2005
- Highly-taxed businesses will continue to be protected from municipal tax increases.

Core Business: Financial Services Industry Regulation

11. Only safe and sound deposit-taking financial institutions are permitted to operate in Ontario

Credit Unions/Caisses Populaires placed under administration

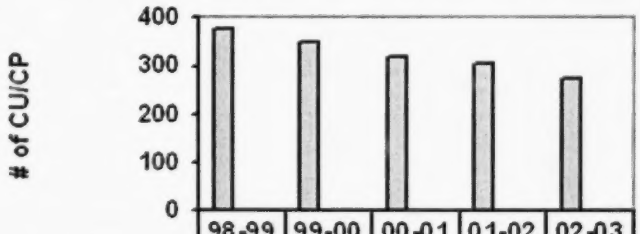

	98-99	99-00	00-01	01-02	02-03
# CU/CP	378	349	321	307	275
# ADMIN	0	0	1	1	0
# %	0	0	0.3	0.3	0

Ministry Objective

- The Financial Services Commission of Ontario (FSCO) has developed a risk-based approach to ensuring depositor safety in Ontario's credit unions and caisses populaires.
- FSCO identifies early warning signs to permit the Superintendent in conjunction with Deposit Insurance Corporation of Ontario to take regulatory action before deposits are placed at risk.
- FSCO focuses on fostering a fair, efficient and effective financial market place to protect consumers

What does the graph show?

- The graph shows the total number of credit unions/caisses populaires in the Ontario credit union system and the number placed under administration.

2002-2003 Commitments

- Continue to prudently monitor and regulate the industry so that only safe and sound deposit taking financial institutions are permitted to operate in Ontario.

Long-term Target

- Continue to prudently

	monitor and regulate the industry so that only safe and sound deposit taking financial institutions are permitted to operate in Ontario.

Core Business: Financial Services Industry Regulation

12. Victims of automobile accidents have timely and cost-effective access to a fair dispute resolution system

Full or partial settlements at the mediation stage

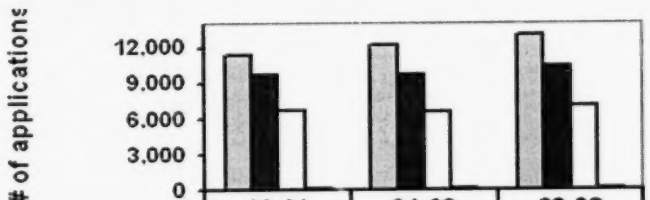

	00-01	01-02	02-03
Received	11,326	12,202	12,999
Mediated	9,632	9,698	10,331
Settled	6,646	6,595	7,025
%	69	68	68

Ministry Objective

- FSCO provides victims of automobile accidents with a timely and fair alternative dispute resolution system. Mediation is cost-effective and less onerous on victims.

What does the graph show?

- For the past three years, approximately 70% of mediated files have been fully or partially settled.

2002-2003 Commitments

- FSCO commits to continue to maintain its high settlement rate of approximately 70% for 2002-2003 through cost-efficient mediation services.

Long-term Target

- A settlement rate of approximately 70%.

Core Business: Financial Services Industry Regulation

13. All beneficiaries of pension plans receive the benefits to which they are entitled

Inquiries received from Pension Holders	Ministry Objective • The Financial Services Commission of Ontario maintains a fair and efficient regulatory environment

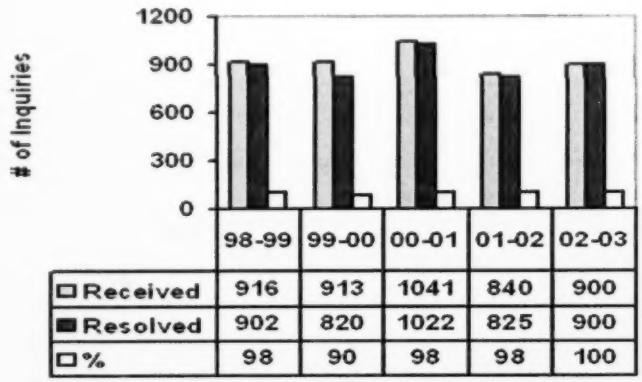

for the protection of pension plan beneficiaries.

What does the graph show?

- The graph shows a number of inquiries received from pension holders/beneficiaries about their rights and entitlements, correctness of benefit calculations etc. 98%-100% of inquiries are resolved.

2002-2003 Commitments

- All beneficiaries of pension plans will receive the benefits to which they are entitled.

Long-term Target

- All beneficiaries of pension plans will receive the benefits to which they are entitled.

Core Business: Government Financing and Debt Management

14. Cost savings of debt interest related to the timing of debt issuance

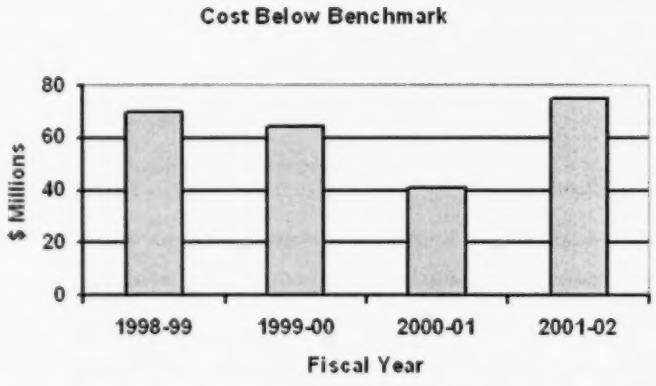

Ministry Objective

- The Ontario Financing Authority objective is to ensure that new Provincial borrowings are done cost-effectively by minimizing interest costs within risk policy and exposure limits.

What does the graph show?

- The graph illustrates the annual absolute savings attributable to the timing of borrowing transactions versus the benchmark.

2002-2003 Commitments

- Cost below benchmark.

Long-term Target

• The benchmark is established using the average domestic interest rate, relative to issuing debt evenly through the year. • The cost savings is determined by comparing the actual cost of borrowing to the benchmark established.	• Cost below benchmark.

Core Business: Government Financing and Debt Management

15. Prudent Debt Management

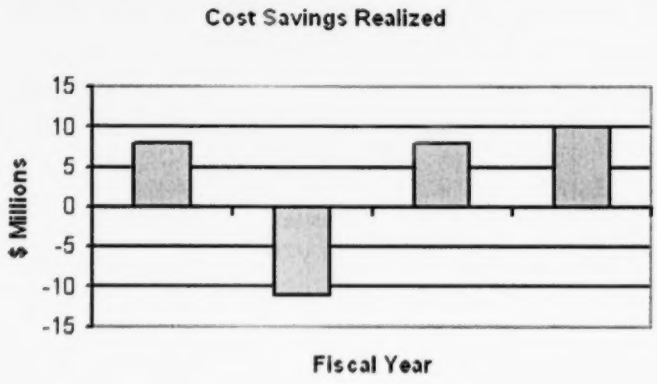

Ministry Objective

- The primary goal of the Debt Management program of the Ontario Financing Authority (OFA) is to reduce the cost on existing debt by pro-actively managing the Province's exposure to fluctuations in interest rates and foreign exchange rates and by maintaining a designated set of Provincial bond issues that are relatively large and very liquid. Prudent risk management policies and practices are applied to monitor and benchmark the program.
- The OFA manages the Province's debt and contributes to the government's debt reduction efforts, and will continue to seek the most cost-effective borrowing opportunities.

What does the graph show?

- The cost savings arising from Ontario Financing Authority (OFA) management of the debt portfolio by comparing actual debt service cost versus a market neutral strategy.
- The above graph indicates a more efficient borrowing program and debt management activities.

2002-2003 Commitments

- Prudent debt management and cost savings realized.

Long-term Target

- Prudent debt management and cost savings realized.

Core Business: Government Financing and Debt Management

16. Management of debt and borrowing within predetermined limits

OPERATED WITHIN LIMITS		Ministry Objective
Public Debt Interest (PDI)		• The OFA manages the Province's debt by adhering to prudent risk management policies to mitigate its exposures to financial risks, while maintaining the needed flexibility in its borrowing and debt management programs.
1998-99	yes	
1999-00	yes	
2000-01	yes	
2001-02	yes	
Interest Rate Fluctuation (IR)		
1998-99	yes	
1999-00	yes	
2000-01	yes	
2001-02	yes	
Foreign Currency Fluctuation (FC)		
1998-99	yes	
1999-00	yes	
2000-01	yes	
2001-02	yes	
• Actual **PDI** must not exceed budgeted annual **PDI** by more than **3%**.		
• The Province is limited to a maximum **IR** reset exposure of **25%** of debt.		
• The Province's exposure to unhedged **FC** is limited to **5%** of debt.		

What does the table show?	2002-2003 Commitments
• The Ontario Financing Authority (OFA) operated the financing and debt management program within the limits set by the Province.	• Within the approved exposure limits.
• The table above represents the limits the OFA employs to ensure market, credit and liquidity risk are managed in a sound manner.	Long-term Target
• These limits were developed after reviewing the guidelines and directives of regulatory bodies such as the Office to the Superintendent of Financial Institutions of Canada, and consulting with Canadian bank representatives on their risk management practices.	• Within the approved exposure limits.

2001-2002 Ministry Spending by Core Business - Interim Actuals[1]

Ministry of Finance

Operating $749 million
Gross Capital[2] $11 million
3,955 staff

Tax Policy, Budget and Revenue Operations

Operating $453 million
2,375 staff [3]

Office of Budget and Taxation
Tax Revenue Division
Strategic Research Division

Economic, Fiscal and Financial Policy

Operating $83 million[4]
235 staff

Office of Economic Policy
Fiscal and Financial Policy Division
Ontario Electricity Restructuring Secretariat
Provincial-Local Finance Secretariat
Integrated Financial Information System

Financial Services Industry Regulation [5]

Operating $92 million
Gross Capital $2 million
385 staff

Ontario Securities Commission
Financial Services Commission of Ontario
Motor Vehicle Accident Claims Fund

Government Financing and Debt Management

Operating $25 million[6]
Gross Capital $9 million
305 staff

Ontario Financing Authority (including POSO)

Ontario Electricity Financial Corporation

Internal Business Support

Operating $76 million
600 staff

Office of the Minister
Office of the Deputy Minister
Corporate And Quality Service Division
I/IT Cluster
Legal Services
Audit Services

Strategic Infrastructure Investments and Partnerships

Operating $20 million[7]
55 staff[8]

Ontario SuperBuild Corporation

Note 1: Expenditure data are PSAB-based; staff numbers are shown as full-time equivalents.
Note 2: Gross Capital Expenditure includes the following: acquisition or construction of major tangible capital assets owned by the province (land, buildings and transportation, infrastructure) and other tangible capital assets; repairs and maintenance; and, transfers for capital purposes
Note 3: Includes realignment of staff between core businesses
Note 4: Excludes the Community Reinvestment Fund.
Note 5: Does not include OSC staff, as they are not members of the Ontario Public Service, but reflects consolidation of OSC operating costs.
Note 6: Includes only the operating costs of the Ontario Financing Authority, not the Public Debt Interest.
Note 7: Operating funding for the Ontario SuperBuild Corporation.
Note 8: Staffing of Ontario SuperBuild Corporation.

2002-2003 Ministry Approved Allocations by Core Business - Plan[1]

Ministry of Finance

Operating $802 million
Gross Capital $234 million
3,860 staff

Tax Policy, Budget and Revenue Operations

Operating $469 million
2,350 staff

Office of Budget and Taxation
Tax Revenue Division
Strategic Research Division

Economic, Fiscal and Financial Policy

Operating $87 million[2]
285 staff

Office of Economic Policy
Fiscal and Financial Policy Division
Ontario Electricity Restructuring Secretariat
Provincial-Local Finance Secretariat
Integrated Financial Information System

Internal Business Support

Operating $74 million
575 staff

Office of the Minister
Office of the Deputy Minister
Corporate And Quality Service Division
I/IT Cluster (Finance Component)
Legal Services
Audit Services

Financial Services Industry Regulation

Operating $93 million
Gross Capital $2 million
350 staff[3]

Ontario Securities Commission
Financial Services Commission of Ontario
Motor Vehicle Accident Claims Fund

Government Financing and Debt Management

Operating $25 million[4]
Gross Capital $17 million
115 staff[5]

Strategic Infrastructure Investments and Partnerships

Operating $54 million[6]
Gross Capital $215 million[7]

Ontario Financing Authority (including POSO) Ontario Electricity Financial Corporation	65 staff[8] Ontario SuperBuild Corporation
Central Agencies I&IT Cluster	
Operating	$0 million[9] 120 staff[10]
Information & Information Technology	

Note 1: Expenditure data are PSAB-based; staff numbers are shown as full-time equivalents.
Note 2: Excludes the Community Reinvestment Fund.
Note 3: Does not include OSC staff, as they are not members of the Ontario Public Service, but reflects consolidation of OSC operating costs.
Note 4:Includes only the operating costs of the Ontario Financing Authority, not the Public Debt Interest.
Note 5:Reflects divestment of POSO.
Note 6: Operating funding for the Ontario SuperBuild Corporation.
Note 7: Strategic capital investments will be administered by the Ontario SuperBuild Corporation.
Note 8: Staffing of Ontario SuperBuild Corporation.
Note 9: Central Agencies I&IT Cluster cost are fully recoverable
Note 10: Reflects only the partial transfer of staff to Central Agencies I&IT Cluster to this date.

Who to Call

Questions or comments about the ministry's business plan are welcomed. Visit our web site at **www.gov.on.ca/FIN/** or call:

Public Enquiries (toll-free):

1-800-263-7965 (English language);
1-800-668-5821 (French language); or
1-800-263-7766 (TTY/TDD).

Communications and Corporate Affairs Branch:

(416) 325-0333
Fax: (416) 325-0339

Minister's Office:

Scott Brownrigg
(416) 325-8735
Fax: (416) 325-0374
Email: scott.brownrigg@fin.gov.on.ca

Copies of this document are available free from:
Publications Ontario,
880 Bay Street, Toronto ON M7A 1N8
Tel: (416) 326-5300

Out-of-town customers except Ottawa call: 1-800-668-9938
In Ottawa, call (613) 238-3630 or toll-free 1-800-268-8758
Telephone service for the hearing impaired is available
toll-free throughout Ontario at 1-800-268-7095

Order copies via the Internet at http://www.publications.gov.on.ca

Obtain an electronic copy of this document at http://www.gov.on.ca

© Queen's Printer for Ontario, 2002

ISBN 0-7794-3431-5

Ce document est disponible en français

---

central site	feedback	search	site map	français	other links	home
What's New	News Releases	Documents	About Finance
Budget	Consultations	Demographics	Electricity
Ontario Economy	Salary Disclosure	Ontario Savings Bonds
Ontario's Tax Administration
Forms and Publications	Small Business Tax Help
Property Tax	Tax Bulletins
Tax and Benefit Program	Office Locations and Telephone Numbers

Ontario
This site maintained by the Government of Ontario, Canada

Last Updated : 12/12/2002 16:21:14

Comments, feedback and general inquiries to: Communications and Corporate Affairs Branch, fincom@fin.gov.on.ca
95 Grosvenor Street, Queen's Park
Frost Building North, 3rd floor
Toronto, Ontario M7A 1Z1
(416) 325-0333
(416) 325-0339 fax
1-800-263-7776 TTY

Copyright information: © Queen's Printer for Ontario, 2002

Disclaimer

Ontario

ministère d
Finance

Ministère des Finances

Plan d'activités 2002-2003

Table des matières

Message du ministre
Objectifs généraux du ministère
Activités de base
Rapport annuel sur les réalisations clés en 2001-2002
Engagements et stratégies clés en 2002-2003
Mesures clés d'évaluation de la performance
2001-2002 Données réelles provisoires sur les dépenses du ministère par activité de base en
Plan des affectations 2002-2003 approuvées par le ministère par activité de base
Personnes à contacter

Message du ministre

J'ai le plaisir de présenter le plan d'activités de 2002-2003 du ministère des Finances, qui met en évidence nos principales réalisations. Notre gouvernement continue d'investir dans les priorités de l'Ontario de façon à favoriser la croissance et la prospérité.

Les défis n'ont pas manqué cette année, mais nous sommes tout de même sur la bonne voie pour pouvoir déposer, pour le quatrième exercice consécutif, un budget équilibré en 2002-2003. Nous avons enregistré un troisième excédent de suite en 2001-2002 et réussi à rembourser une partie de la dette.

En 2002-2003, nous continuons à mettre l'accent sur les valeurs fondamentales qui sont importantes pour les familles ontariennes. Nous continuons à gérer les finances avec prudence et à investir dans les secteurs prioritaires comme les services de santé, l'éducation et un environnement sain. Nous poursuivons en outre les réductions d'impôt en vue de favoriser la croissance et la création d'emplois.

Nous donnons suite à notre programme de réduction d'impôt en 2002-2003 afin de stimuler l'économie de l'Ontario. Nous réduirons le taux d'imposition des petites entreprises et le taux d'impôt sur l'exploitation minière; en outre, 50 000 personnes seront rayées des rôles de l'impôt sur le revenu des particuliers grâce à une bonification du Programme ontarien de réduction de l'impôt sur le revenu.

Pour parer à la situation économique à court terme, d'autres réductions d'impôt prévues seront mises en oeuvre à plus long terme. Le budget du prochain exercice comprendra un plan pluriannuel de réduction d'impôt, dont des mesures visant à éliminer l'impôt sur le capital et la surtaxe ontarienne sur le revenu des particuliers. Nous continuerons de nous assurer que notre régime fiscal demeure concurrentiel dans un marché international et qu'il est axé sur la création de richesses.

Nous continuons à déployer des efforts pour bâtir un système de santé moderne et intégré sur lequel les gens peuvent compter. Nous effectuons des investissements considérables en vue d'améliorer les services offerts, qu'il s'agisse d'assurer un meilleur accès aux services diagnostiques, d'améliorer les soins en salles d'urgence ou d'augmenter le nombre de lits pour les soins de longue durée. Cette année, nous investissons un montant record de 25,5 milliards de dollars dans les soins de santé. Il s'agit d'une augmentation de 7,3 pour 100 par rapport au dernier exercice et d'une hausse impressionnante comparativement à 1995, où les dépenses étaient de 17,6 milliards de dollars.

Au sein de nos écoles, nous continuons à appuyer l'amélioration de l'apprentissage et des résultats des élèves. Nous investissons dans des domaines importants tels que les ressources pour le personnel enseignant et la direction des écoles, la sécurité des élèves et les programmes à l'intention des élèves qui ont des besoins particuliers afin de donner la chance à tous les jeunes de réaliser leur plein potentiel. Cette année, nous consacrerons 14,3 milliards de dollars à nos écoles élémentaires et secondaires, soit une augmentation de près de 400 millions de dollars par rapport à l'investissement de l'exercice 2001-2002. Pour investir dans notre avenir, il faut de plus appuyer les établissements d'enseignement postsecondaire afin qu'ils soient en mesure de former une main-d'oeuvre hautement qualifiée. Le budget de l'Ontario de 2002 promet également une augmentation de 75 millions de dollars du financement pluriannuel que nous nous étions engagés à fournir aux collèges et universités, au titre de la subvention de fonctionnement, qui passera ainsi à 368 millions de dollars d'ici 2003-2004.

Nous continuons à faire en sorte que l'Ontario ait les politiques les plus strictes pour assurer la sécurité et la salubrité de l'eau potable. Au cours des deux prochaines années, le gouvernement investira plus d'un demi-milliard de dollars pour assurer la salubrité de l'eau potable. Cette année, nous octroyons 245 millions de dollars pour aider les municipalités à améliorer leurs réseaux d'eau et leurs systèmes de traitement des eaux usées pour qu'ils satisfassent à nos nouvelles normes environnementales rigoureuses. En outre, le gouvernement accordera des fonds pour que le nombre d'inspecteurs des réseaux d'eau municipaux augmente de plus du double.

Notre gouvernement continuera à veiller à ce que l'argent des contribuables soit dépensé judicieusement et à gérer les finances de façon responsable. Cette année, nous prendrons des initiatives visant à améliorer le fonctionnement du gouvernement, dont l'adoption des principes du budget base zéro dans le processus de planification des activités de chaque ministère, ainsi que des mesures pour adopter des normes comptables se rapprochant davantage de celles des entreprises.

Nous continuerons donc à mettre l'accent sur les principes fondamentaux auxquels les familles de la province attachent de l'importance tout en favorisant les débouchés, les emplois et la croissance économique.

La ministre des Finances,
Janet Ecker

Objectifs généraux du ministère

Le ministère des Finances vise à appuyer un climat économique et financier vigoureux qui favorise les investissements et qui contribue à faire de l'Ontario le meilleur endroit en Amérique du Nord où vivre, travailler, investir et élever une famille.

Ces objectifs se fondent sur les principes suivants :

- L'Ontario est un chef de file pour ce qui est des emplois, des revenus et des investissements.
- L'Ontario permet aux contribuables de conserver une plus grande part de leur revenu durement gagné en réduisant l'impôt sur le revenu des particuliers.
- L'Ontario met l'accent sur l'obligation qu'ont les organismes publics de rendre des comptes pour veiller à ce que l'argent des contribuables soit bien géré et utilisé de façon efficiente.
- L'Ontario investit les deniers publics dans des programmes prioritaires et l'infrastructure publique avec un souci toujours plus grand d'économie, d'efficience et d'efficacité.
- L'Ontario a les moyens de financer cette infrastructure et ces programmes gouvernementaux.

Afin d'appuyer ces objectifs généraux, le ministère des Finances fait des choix responsables pour créer un environnement favorable à une économie dynamique, innovatrice et florissante. En gérant efficacement le budget, les finances et les secteurs réglementés connexes de la province, nous assurerons à la population de l'Ontario l'exceptionnelle qualité de vie qu'elle mérite.

Activités de base

Pour atteindre ses objectifs, le ministère se concentrera sur sept activités de base :

- **Politiques fiscales, budget et recettes**
- **Politiques économiques, budgétaires et financières**
- **Réglementation de l'industrie des services financiers**
- **Investissements dans l'infrastructure stratégique et partenariats**
- **Financement du gouvernement et gestion de la dette**
- **Soutien des activités internes**
- **Groupement de l'information et de la technologie de l'information pour les organismes centraux**

Politiques fiscales, budget et recettes

- **Bureau du budget et de la fiscalité**
- **Division des recettes fiscales**
- **Division de la recherche stratégique**

Objectif : Appuyer un climat concurrentiel favorable aux investissements en réduisant les impôts et en offrant un régime fiscal équitable et efficace.

Cette activité de base comprend notamment ce qui suit :

- Fournir des conseils sur les politiques fiscales afin que le régime fiscal soit équitable, efficient et concurrentiel avec celui des autres territoires, tout en permettant de générer les recettes suffisantes pour respecter les objectifs budgétaires du gouvernement et pour appuyer les programmes prioritaires.

- Élaborer le budget de l'Ontario et en coordonner la production, fournir des renseignements pour la préparation d'autres documents économiques ou financiers importants du gouvernement et proposer des mesures législatives qui, si elles étaient adoptées, permettraient la mise en oeuvre efficace et efficiente des politiques fiscales.

- Veiller à l'application d'un grand nombre de lois fiscales ontariennes et préserver l'intégrité du régime d'autocotisation de la province grâce à des services de renseignements sur les contribuables et à un mécanisme indépendant de révision dans les cas d'oppositions, tout en décourageant la non-conformité au moyen de vérifications, d'enquêtes et de méthodes de perception.

- Élaborer et coordonner les accords fiscaux signés par l'Ontario avec le gouvernement fédéral et les autres territoires, afin de protéger les intérêts financiers de la province et d'optimiser les avantages pour les contribuables de l'Ontario.

- Fournir des analyses décisionnelles et des conseils stratégiques relativement au financement et aux répercussions sur le plan financier des modifications apportées aux régimes de retraite du secteur public.

- Élaborer des politiques en rapport avec les questions touchant les normes minimales pour tous les régimes de retraite d'employeurs de l'Ontario.

- Formuler la politique globale de l'Ontario en matière de transferts pécuniaires aux particuliers.

- Surveiller et analyser la situation des autres gouvernements et négocier avec eux relativement aux transferts fédéraux aux particuliers, notamment dans le cadre du Régime de pensions du Canada.

- Cerner et suivre divers enjeux, nouveaux ou potentiels, liés aux impôts ou aux recettes; en déterminer les répercussions sur l'économie, le régime fiscal et les recettes de l'Ontario, ainsi que sur les programmes et les services gouvernementaux; déterminer et évaluer les stratégies adoptées par d'autres territoires.

Politiques économiques, budgétaires et financières

- **Bureau des politiques économiques**
- **Division des politiques budgétaires et financières**
- **Secrétariat à la restructuration du secteur de l'électricité de l'Ontario**
- **Secrétariat des relations provinciales-municipales en matière de finances**
- **Système intégré de gestion de l'information financière (SIGIF)**

Objectif : Appuyer la croissance économique, la création d=emplois, l=obligation de rendre des comptes et le traitement équitable des contribuables en utilisant prudemment les deniers publics.

Cette activité de base comprend notamment ce qui suit :

- Fournir des projections démographiques, économiques et sur les recettes, ainsi qu'un soutien aux analyses et des conseils sur les politiques pour un large éventail de questions réglementaires liées à l'économie, au budget et aux services financiers qui ont une incidence sur la croissance économique et la création d'emplois.

- Appuyer l'élaboration du plan et du cadre financiers pour le gouvernement dans son ensemble, y compris la gestion des dépenses de fonctionnement et en immobilisations et une stratégie relative aux recettes non fiscales, et veiller à ce qu'il y ait une gestion financière efficace des deniers publics.

- Soutenir les analyses, guider les politiques et coordonner les activités du ministère des Finances relativement aux enjeux économiques et financiers découlant de la restructuration financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario.

- Donner des conseils sur les politiques, les mesures législatives et les initiatives relatives aux activités de fonctionnement qui appuient le régime d'impôt foncier et les rapports de la province avec les municipalités en matière de finances.

- Gérer le régime provincial d'imposition pour l'éducation.

- Assurer la liaison avec les municipalités et les consulter sur les questions d'ordre financier et liées à l'impôt foncier.

- Concevoir, mettre au point et déployer un Système intégré de gestion de l'information financière (SIGIF) afin d'aider le gouvernement de l'Ontario à remplir ses engagements quant à la responsabilité financière, à l'obligation de rendre des comptes aux contribuables, à la qualité du service à la clientèle et à la promotion d'un gouvernement plus petit et plus efficace.

Réglementation de l'industrie des services financiers

- **Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO)**
- **Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO)**
- **Fonds d'indemnisation des victimes d'accidents de véhicules automobiles (FIVAVA)**

Objectif : Maintenir une réglementation équitable, efficiente et transparente des services financiers qui protège les consommateurs et inspire confiance aux investisseurs.

Cette activité de base comprend notamment ce qui suit :

- Mettre en place un cadre stratégique qui favorise l'équité, l'efficacité et la compétitivité des services financiers.

- Appuyer les priorités publiques en imposant des normes à l'industrie et en protégeant les consommateurs du secteur des services financiers afin de rehausser la confiance des investisseurs et des consommateurs à l'égard de l'industrie des services financiers.

Investissements dans l'infrastructure stratégique et partenariats

---

- **Société ontarienne SuperCroissance**

Objectif : Veiller à l'entretien et à la construction de l'infrastructure sur laquelle repose la croissance économique de la province grâce à des partenariats entre les secteurs public et privé.

Cette activité de base comprend notamment ce qui suit :

- Jouer un rôle de chef de file et assurer une coordination centrale par l'entremise de la Société ontarienne SuperCroissance pour l'élaboration des politiques, la planification et les approbations du Conseil des ministres quant aux immobilisations de la province.

- Se concentrer sur la formation de partenariats entre les secteurs public et privé en vue d'investir dans l'infrastructure et aider le gouvernement dans l'évaluation des secteurs les plus aptes à être privatisés.

- Coordonner la mise en oeuvre de deux importantes initiatives SuperCroissance axées sur le partenariat, dont l'exécution incombe à des ministères : les investissements dans l'infrastructure essentielle à la croissance future des régions rurales et des petites collectivités, et les projets de développement des attractions récréatives, culturelles et touristiques de la province.

- Gérer le volet Partenariats du millénaire, dont l'exécution incombe à divers ministères, qui appuie des projets liés à l'infrastructure dans les grands centres urbains à l'extérieur de la région du grand Toronto, notamment :
  - des projets qui visent à s'attaquer au problème de l'engorgement des routes;
  - des projets de protection de l'environnement, dont la modernisation et l'amélioration des réseaux d'eau et d'égouts;
  - des projets liés à l'accès aux corridors routiers et aux passages frontaliers internationaux stratégiques.

- Travailler en collaboration avec le ministère des Transports pour mettre sur pied les initiatives du gouvernement touchant les transports en commun, dont le programme Partenariats pour l'investissement dans les transports en commun de la région du Golden Horseshoe (PITCG) et le programme Partenariats pour l'investissement dans les transports en commun (PITC).

- Coordonner la participation du gouvernement de l'Ontario dans la revitalisation du secteur riverain de Toronto par l'entremise du Secrétariat de la revitalisation du secteur riverain de Toronto, qui rend compte de ses activités dans le cadre de l'initiative SuperCroissance.

Financement du gouvernement et gestion de la dette

- **Office ontarien de financement (OOF)**

Objectif : Gérer les programmes de financement de la province et de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIEO); gérer les risques liés aux finances de la province; et réduire les frais de service de la dette.

Cette activité de base comprend notamment ce qui suit :

- Prendre les arrangements nécessaires pour assurer le financement de la province de l'Ontario, des sociétés de la Couronne et des organismes du gouvernement, y compris la SFIEO, en coordonnant toutes les fonctions qui y sont liées, tels les emprunts, la gestion de la dette, les placements, la gestion du risque, la gestion des liquidités et des opérations bancaires, ainsi que les relations avec les investisseurs et les agences de cotation.

- Fournir des conseils éclairés quant aux politiques financières et au financement d'une vaste gamme d'initiatives gouvernementales.

Soutien des activités internes

- **Bureau du ministre**
- **Bureau du sous-ministre**
- **Division des services ministériels et de la qualité des services**
- **Groupement de l'information et de la technologie de l'information (ITI)**
- **Services juridiques**
- **Services de vérification**
- **Communications et affaires ministérielles**

Objectif : Promouvoir la prestation efficace et efficiente des services de soutien de toutes les activités de base.

Cette activité de base comprend notamment ce qui suit :

- Assumer la direction générale du ministère par l'entremise du Bureau du ministre et du Bureau du sous-ministre.

- Fournir au ministère des services de planification et de vérification, des conseils, des services de contrôle financier, des services juridiques, un soutien administratif et un soutien lié aux communications et à la technologie de l'information afin que l'orientation et la gestion des programmes de fonctionnement soient conformes aux politiques et aux mesures législatives du gouvernement de l'Ontario.

- Offrir des conseils et une expertise en planification afin de veiller à ce que le ministère atteigne ses objectifs en matière de qualité des services et que les principes de base et les éléments clés de la qualité des services soient intégrés à toutes les activités ministérielles.

Groupement de l'information et de la technologie de l'information pour les organismes centraux

---

- **Groupement de l'information et de la technologie de l'information pour les organismes centraux**

Objectif : Prendre en charge la gestion et la prestation de services d'information et de technologie de l'information pour les clients au Secrétariat du Conseil de gestion, au Bureau du Conseil des ministres et au ministère des Finances.

Cette activité de base comprend notamment ce qui suit :

- Offrir des services professionnels en matière d'information et de technologie de l'information, notamment élaborer et mettre en place une vision, des stratégies et des moyens de mesurer le rendement pour le groupement de l'information et de la technologie de l'information (ITI).

- Adopter des technologies et des solutions innovatrices donnant aux clients les moyens d'améliorer leur service à la clientèle et de fonctionner d'une manière plus efficace.

- Permettre aux clients d'atteindre les buts courants des programmes et des priorités en faisant un usage efficace des technologies actuelles.

- Coordonner les activités de ITI avec les stratégies ministérielles et celles du groupement.

Rapport annuel sur les réalisations clés en 2001-2002

Le ministère des Finances partage la vison du gouvernement dans son ensemble qui est d'éliminer les obstacles à la croissance en équilibrant le budget et en réduisant les impôts. Grâce à des politiques économiques et budgétaires judicieuses, le ministère peut faire état d'un certain nombre de réalisations

importantes pour l'exercice 2001-2002.

- Conformément au mandat du gouvernement de gérer les finances de la province avec prudence, le ministère a déposé un budget équilibré pour la troisième fois consécutive.

- Afin de stimuler la reprise de l'économie, le gouvernement a accéléré les réductions de l'impôt des sociétés, qui sont entrées en vigueur le 1er octobre 2001. Celles-ci englobaient :
  - la réduction du taux général d'imposition des sociétés, qui est passé de 14 pour 100 à 12,5 pour 100;
  - la réduction du taux d'imposition des entreprises des secteurs de la fabrication et de la transformation, qui est passé de 12 pour 100 à 11 pour 100;
  - la réduction du taux d'imposition des petites entreprises, qui est passé de 6,5 pour 100 à 6 pour 100;
  - une déduction de 5 millions de dollars du capital versé imposable - la première étape vers l'élimination de l'impôt sur le capital;
  - la réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers - dont le taux inférieur a été ramené à 6,16 pour 100 et le taux intermédiaire à 9,22 pour 100; les taux inférieur et intermédiaire continueront de baisser et seront ramenés respectivement à 6,05 pour 100 et 9,15 pour 100 en 2002.

- Dans le but de favoriser la croissance économique, 735 000 personnes à faible revenu ont été rayées des rôles d'imposition de l'Ontario, bien qu'elles continuent de payer l'impôt sur le revenu fédéral.

- Grâce à des réductions d'impôt et à la gestion prudente des finances, le gouvernement a appuyé la création de 65 300 emplois nets au cours de la période de 12 mois qui s'est terminée en mars 2002.

- Dans un contexte économique difficile précipité par une baisse de l'activité économique américaine et par les actes de terrorisme perpétrés le 11 septembre contre les États-Unis, la croissance économique réelle a été de 1,8 pour 100 par an au cours de la période de 12 mois qui s'est terminée en mars 2002..

- Grâce aux politiques économiques et budgétaires du gouvernement et à la prudence et à la circonspection dont il a fait preuve dans l'établissement du budget, la province a enregistré un excédent estimatif provisoire de 58 millions de dollars en 2001-2002.

- Le gouvernement de l'Ontario a continué de financer les secteurs prioritaires en octroyant 8,4 milliards de dollars à l'éducation et 23,7 milliards de dollars aux services de santé; ce dernier montant représente une augmentation de 1,5 milliard de dollars (6,9 pour 100).

- Grâce à une gestion efficiente des activités d'emprunt de la province, des économies de 75 millions de dollars ont été réalisées. Des économies supplémentaires de 10 millions et de 9 millions de dollars ont été obtenues grâce à une gestion prudente et efficiente de la dette et à des placements rentables à très court terme, respectivement.

- Dans le cadre de l'engagement du gouvernement de réduire les formalités administratives, le Comité consultatif des petites entreprises a été créé afin qu'il trouve de nouveaux moyens de simplifier l'administration fiscale et de réduire la bureaucratie et de susciter des discussions sur ces questions.

- Les biens patrimoniaux font partie de l'histoire de l'Ontario et stimulent le tourisme et l'activité

économique. La province aide les propriétaires à entretenir ces biens en permettant aux municipalités d'offrir un allégement de 10 à 40 pour 100 de l'impôt foncier sur les biens patrimoniaux.

- Afin d'aider les familles ontariennes travaillant fort et devant faire face aux répercussions du ralentissement économique, on a accordé un versement unique de 100 $, exonéré d'impôt, aux familles travailleuses à revenu faible ou moyen qui ont de jeunes enfants.

- Les petites entreprises contribuent considérablement à l'innovation et à la création d'emplois en Ontario. La province a donc annoncé une nouvelle exemption par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario relative aux placements privés, réduisant ainsi les formalités administratives et facilitant la mobilisation, par de petites entreprises, de capitaux sur les marchés financiers de l'Ontario, sans compromettre la protection des investisseurs.

- Des initiatives spéciales ont été lancées pour contrer les incidences économiques des attaques terroristes du 11 septembre dernier à New York. Il y a eu entre autres le financement d'une stratégie de marketing de 10 millions de dollars pour promouvoir le tourisme en Ontario et l'affectation de plus de 30 millions de dollars au financement de mesures antiterrorisme.

- En vue de répondre à la demande de diplômés d'établissements postsecondaires possédant des compétences spécialisées, 60 millions de dollars ont été octroyés pour la création de l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario, la plus jeune des universités canadiennes. Dans ce nouveau genre d'université, le programme est conçu directement en fonction des besoins du marché.

- Pour stimuler la croissance et la création d'emplois, il était nécessaire d'égaliser les règles du jeu pour les petites et les grandes brasseries de l'Ontario. On a donc modifié le barème des droits de base que doivent payer les brasseurs afin de le rendre plus juste pour les petits brasseurs, de réduire la bureaucratie et de simplifier l'administration fiscale.

- Afin que les personnes ayant un handicap et les personnes âgées puissent obtenir plus facilement un logement qui répond à leurs besoins, le gouvernement a annoncé qu'une proportion de 10 pour 100 de la valeur cotisée des nouveaux foyers construits pour les personnes âgées ou ayant un handicap sera exemptée de l'impôt foncier.

- Les Obligations d'épargne de l'Ontario (OEO) donnent la chance aux Ontariennes et aux Ontariens d'investir dans la province où ils vivent, travaillent et élèvent leur famille. Les ventes d'Obligations d'épargne de l'Ontario ont atteint le chiffre record de 4 milliards de dollars, ce qui représente le montant le plus élevé pour la vente d'obligations provinciales au Canada.

- Afin de s'attaquer au problème de l'engorgement des routes et d'améliorer ainsi la qualité de vie de la population de l'Ontario, la province a annoncé que le programme Partenariats pour l'investissement dans les transports en commun de la région du Golden Horseshoe (PITCG) recevrait 250 millions de dollars de la somme de un milliard de dollars réservée à l'initiative SuperCroissance - Volet Partenariats du millénaire.

- Dans le cadre de l'engagement du gouvernement d'assurer la compétitivité de l'Ontario, la province a réduit les impôts scolaires applicables aux entreprises de 67 millions de dollars en 2002.

Engagements et stratégies clés en 2002-2003

Le ministère des Finances fait en sorte que le climat économique et financier favorable de l'Ontario demeure attrayant pour les particuliers et les entreprises. Il appuie également l'investissement régulier dans les principaux secteurs prioritaires du gouvernement, notamment ceux de la santé, de l'éducation et de l'environnement.

Parmi les engagements et les stratégies clés qui permettront à l'Ontario, en 2002-2003, de continuer à jouir d'une économie forte et d'un climat financier favorable, notons les suivants :

- Le principal engagement du ministère est de mettre en oeuvre les initiatives annoncées dans le budget de l'Ontario de 2002. Si ces initiatives sont adoptées par l'Assemblée législative, elles comprendront les suivantes :
  - entreprendre des consultations sur les obligations de financement de projets et les zones d'incitatifs fiscaux;
  - examiner les options relatives à un programme de réduction d'impôt s'étalant sur plusieurs années;
  - consulter les intervenants en vue d'offrir un financement sur trois ans aux hôpitaux et aux conseils scolaires;
  - bonifier le Programme ontarien de réduction de l'impôt sur le revenu.

- Afin de faciliter les activités de planification et de gestion de tous les organismes publics, le ministère déposera le budget de 2003 avant le début de l'exercice 2003-2004.

- Dans le but d'offrir davantage de stabilité et de certitude à nos partenaires du secteur public, le gouvernement s'orientera vers une démarche pluriannuelle dans l'établissement du budget et du financement.

- Hydro One restera un organisme public, mais le gouvernement examinera diverses options et prendra des décisions stratégiques pour lui imposer une discipline nécessaire, semblable à celle du secteur privé, et attirer de nouveaux investissements afin d'améliorer l'infrastructure servant au transport et à la livraison de l'électricité dans la province.

- Le gouvernement s'est engagé à faire en sorte que l'Ontario ait les politiques les plus strictes au monde pour assurer la sécurité et la salubrité de l'eau potable. À cette fin, il élaborera une stratégie de financement à long terme des réseaux d'eau et d'égouts.

- Dans le cadre du plan à long terme de la province d'investir dans des projets d'infrastructure stratégiques dans des grands centres urbains, le gouvernement élaborera des stratégies globales à l'appui de la revitalisation du secteur riverain de Toronto.

- Conformément au mandat du gouvernement de fournir des services de santé de qualité, le ministère travaille, en étroite collaboration avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, à l'établissement d'une stratégie de financement et d'investissement liée aux immobilisations dans le domaine de la santé.

- Dans le but d'établir des critères pour la gestion de fonds distincts et de limiter les enjeux financiers pour la Ontario Power Generation (OPG) s'il y avait une hausse des coûts liés aux obligations relatives aux combustibles épuisés, le ministère mettra en oeuvre le Ontario Nuclear Funds Agreement et fournira les garanties financières exigées par la Commission canadienne de sûreté nucléaire.

- Afin que la réglementation des services financiers soit plus équitable, efficiente et transparente, le gouvernement poursuivra ses consultations sur la fusion de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) et de la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO).

- La province s'est engagée à simplifier l'administration de l'impôt et propose des mesures législatives relatives à la taxe de vente au détail (TVD) sur les logiciels. Les modifications proposées visent à simplifier les règles s'appliquant aux logiciels en clarifiant les services liés aux programmes informatiques qui sont imposables, en établissant des règles claires pour les services informatiques groupés et en augmentant le seuil à partir duquel un programme préécrit modifié est exempté en tant que programme personnalisé.

- Le gouvernement apportera des réformes au régime d'assurance-automobile afin qu'il soit plus efficace et que les consommateurs puissent jouir de taux plus stables.

- Afin de favoriser la confiance des investisseurs et de protéger les consommateurs, le ministère analysera les recommandations du comité ministériel chargé de l'examen sur cinq ans des lois ontariennes sur les valeurs mobilières et prodiguera les conseils nécessaires à cet égard.

- Dans le but de simplifier l'administration de l'impôt pour les entreprises, le ministère déploiera les normes de service pour l'administration de l'impôt.

- En vue d'aider les municipalités à faire leur planification et à gérer leurs activités de façon efficace, le gouvernement publiera plus tôt les règlements sur les impôts fonciers et les prévisions pour le Fonds de réinvestissement communautaire.

- Afin d'améliorer la prestation des services, la province se départira de la Caisse d'épargne de l'Ontario. Un nouveau propriétaire sera mieux en mesure de faire les investissements nécessaires dans la nouvelle technologie et d'offrir davantage de services aux clients.

- Le ministère mettra en oeuvre le programme d'emprunt de 2002-2003 de façon plus efficiente. On encouragera les organismes publics à faire leurs propres emprunts pour qu'ils aient le plus de souplesse possible pour répondre à leurs besoins en capital particuliers.

- Les Obligations d'épargne de l'Ontario donnent la chance aux Ontariennes et aux Ontariens d'investir dans la province où ils vivent, travaillent et élèvent leur famille. Le ministère mettra sur pied la campagne de vente des Obligations d'épargne de l'Ontario de 2003.

- Le Système intégré de gestion de l'information financière (SIGIF) est un système de gestion financière unique qui remplacera les nombreux systèmes en usage actuellement au sein du gouvernement provincial. Le ministère veillera à ce que l'établissement du SIGIF soit amorcé et que les fonctionnaires de l'Ontario soient prêts à s'en servir lorsqu'il sera en place dans leur ministère.

- Afin d'améliorer la façon dont le gouvernement fonctionne et dispense des services, le ministère participera à la mise en place du SIGIF en tant que ministère pilote.

- Conformément aux recommandations de la Commission ontarienne de révision des pratiques financières et du vérificateur provincial, le ministère prendra les mesures nécessaires, y compris pendant la période de transition, pour que les crédits soient affectés suivant la comptabilité d'exercice au lieu de la comptabilité de caisse et que la comptabilité d'exercice soit adoptée pour toutes les opérations relatives aux biens corporels. Ainsi, les budgets des dépenses des ministères seront comptabilisés de la même façon que le budget de la province.

- Le gouvernement continuera à améliorer la qualité des services dispensés par la fonction publique de l'Ontario en poursuivant l'adoption des principes modernes de contrôle financier grâce à l'élaboration de cours et de séances de formation à l'intention des fonctionnaires de la province.

- La province vise à ce que les programmes et les services du gouvernement soient offerts le plus efficacement possible en intégrant les principes du budget base zéro et en procédant à la révision, sur une période de quatre ans, de tous les programmes des ministères afin de s'assurer qu'ils correspondent bien aux activités de base, ainsi qu'aux principes de l'efficacité, de l'efficience et de l'optimisation des ressources.

- L'un des objectifs clés est de fournir des services de qualité et d'améliorer la façon de fonctionner du gouvernement. Le ministère continuera d'explorer les possibilités d'améliorer le service à la clientèle et le rapport coût-efficacité des activités des ministères.

- La fonction publique de l'Ontario est l'une des ressources les plus importantes du gouvernement et elle joue un rôle clé dans la prestation de services de qualité. Le ministère élaborera et mettra en place des stratégies des ressources humaines qui permettront d'assurer que les ressources dont le ministère a besoin pour offrir ses programmes seront comblées tant à court qu'à long terme.

Mesures clés d'évaluation du rendement

Activité de base : Politiques fiscales, budget et recettes	
1. Impôts des sociétés concurrentiels qui stimulent l'économie ontarienne	
Taux d'imposition des sociétés ontariennes par rapport à ceux des États voisins en 2002	But du ministère • Le ministère des Finances aide à respecter l'engagement pris de renforcer l'économie de la province en éliminant les obstacles à l'emploi, à l'investissement et à la croissance grâce à l'établissement d'un régime d'imposition des sociétés concurrentiel et équitable.

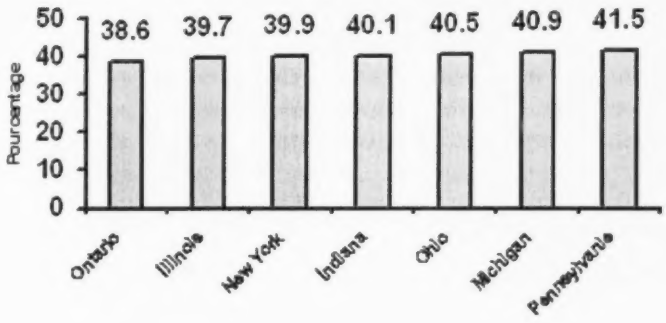

Que signifie le graphique?

- Les taux d'imposition des sociétés prévus par la loi pour les entreprises du secteur de la fabrication en 2001 sont plus bas en Ontario que dans n'importe lequel des États américains avoisinants.
- D'ici 2006, le taux d'imposition des sociétés combiné, général et pour les entreprises du secteur de la fabrication sera de 30,1 pour 100.

Engagements en 2002-2003

- Maintenir la compétitivité du régime d'imposition des sociétés de l'Ontario en comparaison avec celui des territoires avoisinants.
- À partir de ce qui a été annoncé dans le budget, se servir du régime fiscal pour stimuler l'embauche et les nouveaux investissements.
- Obtenir des conseils quant à l'annonce d'un nouveau plan pluriannuel de réduction de l'impôt, y compris les prochaines étapes à suivre en vue de l'élimination de l'impôt sur le capital.
- Entreprendre plus d'analyses quantitatives afin de mieux évaluer les politiques fiscales actuelles et nouvelles.

Objectifs à long terme

- D'ici 2006, le taux d'imposition général des sociétés de l'Ontario sera le plus bas parmi les provinces canadiennes et les 50 États américains.

Activité de base : Politiques fiscales, budget et recettes

2. Administration efficiente de l'impôt : coût de perception de 100 $ de recettes

Coût de perception de 100 $ de recettes fiscales

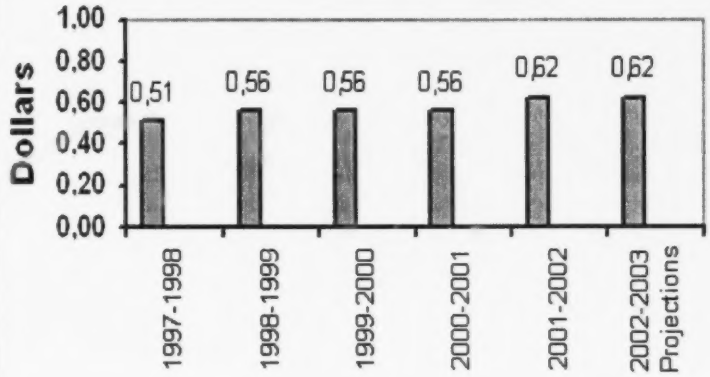

But du ministère

- Dans le cadre de son engagement d'améliorer l'efficience de l'administration de l'impôt et les services aux contribuables, le ministère des Finances a accru :
  - les activités de vérification et le service à la clientèle en ajoutant deux bureaux fiscaux régionaux (Ottawa et London);
  - l'investissement dans la formation du personnel, les installations et la technologie de l'information.
- Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de l'objectif du ministère de favoriser l'observation volontaire des mesures législatives sur l'impôt.

Que signifie le graphique?

- Au cours de l'exercice 2001-2002, on a dépensé 0,62 $ pour la perception de chaque 100 $ de recettes fiscales. Ce coût a augmenté temporairement par rapport aux exercices précédents en raison de facteurs économiques externes.

Engagements en 2002-2003

- Le ministère vise à ne pas dépenser plus de 0,62 $ en 2002-2003 pour la perception de chaque 100 $ de recettes fiscales. Cet engagement est conforme aux résultats affichés par le ministère en 2001-2002 et tient compte de l'incidence de facteurs économiques récents.

Objectifs à long terme

- Le ministère vise à ne pas dépenser plus de 0,56 $ pour la perception de chaque 100 $ de recettes fiscales.

Activité de base : Politiques fiscales, budget et recettes

3. Amélioration du rendement des mesures d'exécution

Rendement des mesures d'exécution

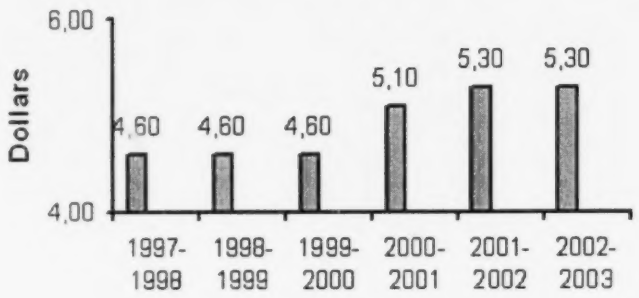

But du ministère

- Conformément à l'objectif de réaliser des économies, le ministère cherche à obtenir un meilleur rendement des mesures d'exécution en maximisant :
  - les activités de vérification dans la province;
  - l'attribution des charges de travail à l'aide de la technologie;
- tout en augmentant le service à la clientèle et les activités de sensibilisation afin d'encourager l'observation volontaire des mesures législatives sur l'impôt.

Que signifie le graphique?

- Au cours de l'exercice 2001-2002, pour chaque dollar dépensé pour les mesures d'exécution, environ 5,30 $ ont été recouvrés en recettes fiscales non perçues.
- Le graphique illustre une augmentation des recettes perçues pour chaque dollar dépensé pour les mesures d'exécution grâce à l'amélioration de la sensibilisation, des vérifications et des modes de recouvrement.
- L'objectif à long terme est de recouvrer 5,40 $ de recettes fiscales non perçues pour chaque dollar dépensé pour les mesures d'exécution.

Engagements en 2002-2003

- Le ministère s'attend à recouvrer 5,30 $ pour chaque dollar dépensé pour les mesures d'exécution. Il continuera à sensibiliser les contribuables et à les encourager à observer volontairement les mesures législatives portant sur l'impôt afin de réduire au minimum les mesures d'exécution.

Objectifs à long terme

- Le ministère vise à recouvrer 5,40 $ pour chaque dollar dépensé pour les mesures d'exécution et continuera à favoriser un taux accru d'observation volontaire.

Activité de base : Politiques économiques, budgétaires et financières

4. Prévisions économiques prudentes

Croissance réelle du PIB prévue : Finances de l'Ontario par rapport à la moyenne du secteur privé

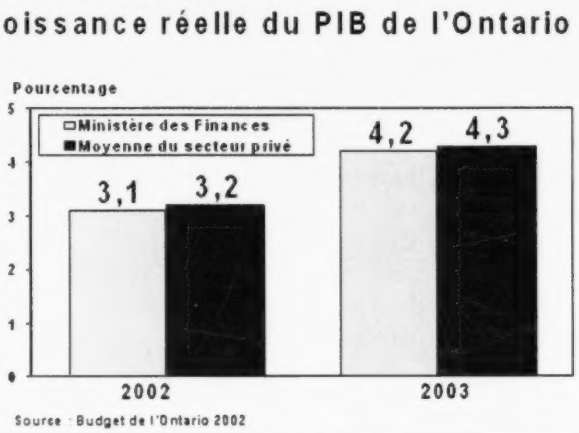

But du ministère

- Le ministère fournit des prévisions économiques prudentes pour permettre au gouvernement de planifier de façon responsable sur le plan financier et d'équilibrer le budget.

Que signifie le graphique?

- Le graphique montre la projection de croissance réelle du ministère des Finances comparativement à la prévision moyenne du secteur privé au moment du budget de mai.
- Les prévisions économiques du ministère pour 2001 et 2002 étaient inférieures de 0,1 point de pourcentage aux prévisions moyennes du secteur privé.

Engagements en 2002-2003

- Faire des prévisions plus prudentes que celles des principaux prévisionnistes du secteur privé.

Objectifs à long terme

- Faire des prévisions plus prudentes que celles des principaux prévisionnistes du secteur privé.

Activité de base : Politiques économiques, budgétaires et financières

5. Publication en temps opportun des Comptes économiques de l'Ontario

Nombre de jours nécessaires pour la publication des Comptes économiques de l'Ontario

But du ministère

- Le ministère des Finances publie en temps opportun les Comptes économiques de l'Ontario pour permettre à la population de la province et aux entreprises de prendre des décisions éclairées

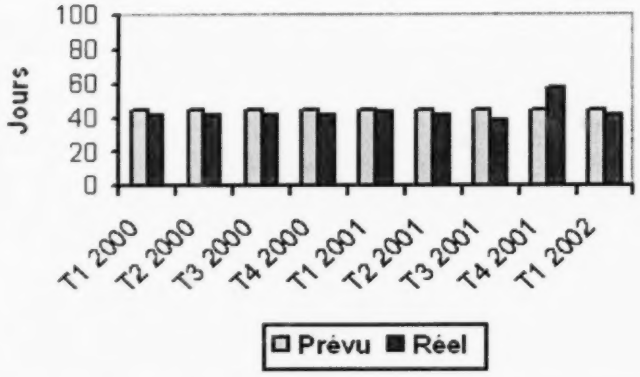

sur le plan financier de façon à stimuler la croissance et la prospérité économiques.

Que signifie le graphique?

- Le graphique montre que les Comptes économiques de l'Ontario sont publiés de manière constante dans le délai prévu de 45 jours après la fin de chaque trimestre, sauf dans un cas.
- La publication des Comptes économiques de l'Ontario du quatrième trimestre de 2001 a été retardée en raison de révisions apportées aux points de référence servant aux comptes économiques provinciaux, qui sont fournis par Statistique Canada.

Engagements en 2002-2003

- Le ministère publiera les Comptes économiques de l'Ontario au plus tard 45 jours après la fin de chaque trimestre.

Objectifs à long terme

- Le ministère vise à améliorer le délai de publication des Comptes économiques de l'Ontario. Son objectif à long terme est de les publier dans un délai de 30 à 45 jours après la fin de chaque trimestre.

Activité de base : Politiques économiques, budgétaires et financières

6. Publication en temps opportun des Comptes publics

Nombre de jours nécessaires après la fin de l'exercice pour la publication des Comptes publics

But du ministère

- Le ministère des Finances continue à faire en sorte que l'on rende des comptes à la population de l'Ontario en publiant les Comptes publics en temps opportun.

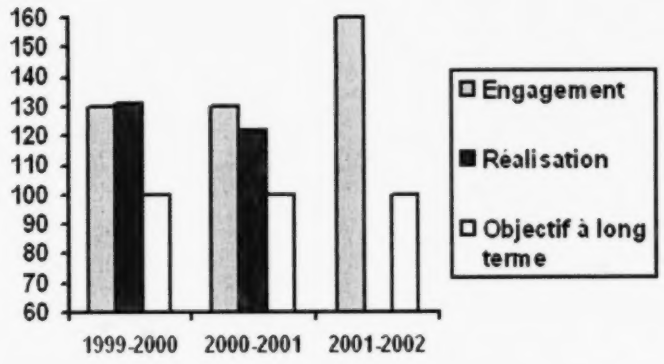

Que signifie le graphique?

- Le graphique indique une tendance à publier les Comptes publics en temps plus opportun. La publication des Comptes publics de 2001-2002 a été retardée en raison de l'interruption de travail du printemps 2002.

Engagements en 2002-2003

- Publier les Comptes publics dans les 160 jours après la fin de l'exercice (2001-2002).

Objectifs à long terme

- L'objectif à long terme du ministère est de publier les Comptes publics dans les 100 jours après la fin de l'exercice.

Activité de base : Politiques économiques, budgétaires et financières

7. Publication en temps opportun des Finances de l'Ontario

Nombre de jours nécessaires après la fin du trimestre pour la publication des Finances de l'Ontario

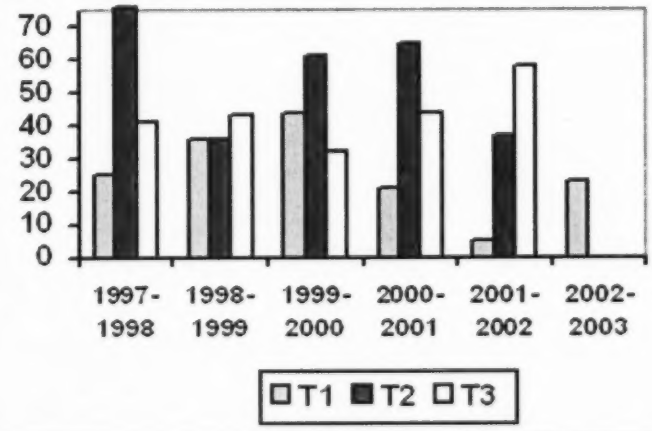

But du ministère

- Le ministère des Finances s'efforce de publier les Finances de l'Ontario en temps opportun afin de rendre des comptes au public et d'assurer la transparence des activités du gouvernement.

Que signifie le graphique?	Engagements en 2002-2003
• Le graphique montre le nombre de jours nécessaires après la fin du trimestre pour la publication des Finances de l'Ontario. • L'objectif à long terme est de publier les Finances de l'Ontario dans un délai de 30 à 45 jours après la fin du trimestre.	• Le ministère des Finances s'engage à publier les Finances de l'Ontario dans un délai de 30 à 45 jours après la fin du trimestre. Objectifs à long terme • L'objectif à long terme est de publier les Finances de l'Ontario dans un délai de 30 à 45 jours après la fin du trimestre.

Activité de base : Politiques économiques, budgétaires et financières

8. Budget équilibré

Engagement continu à déposer des budgets équilibrés

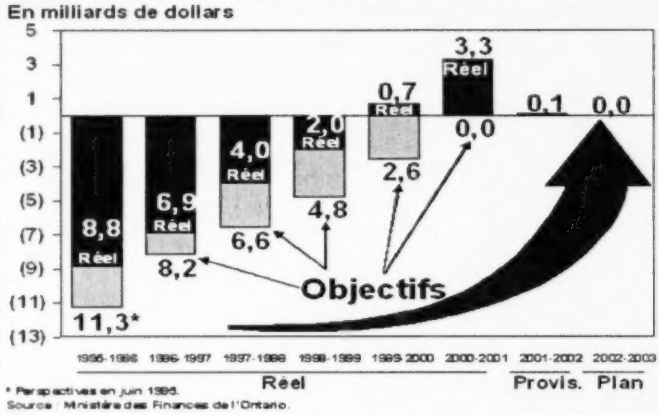

But du ministère	
• Le ministère des Finances continue de respecter le plan visant à équilibrer le budget qu'il avait présenté initialement dans le document Perspectives économiques et revue financière de novembre 1995. En 1999-2000, l'Ontario a affiché un excédent de 668 millions de dollars, ce qui lui a permis d'équilibrer le budget un an plus tôt que prévu. La province a enregistré un excédent pour le troisième exercice consécutif en 2001-2002.	
Que signifie le graphique?	Engagements en 2002-2003
• Le gouvernement de l'Ontario a réalisé ou dépassé ses engagements relatifs au dépôt de budgets équilibrés..	• Un budget équilibré. Objectifs à long terme • Un budget équilibré.

Activité de base : Politiques économiques, budgétaires et financières

9. Une opinion sans réserve du vérificateur provincial

Opinion donnée par le vérificateur provincial concernant les Comptes publics

Exercice	1998-89	1999-00	2000-01	2001-02
Sans réserve	Oui	Oui	Oui	n.d.*

* Non disponible avant la publication des Comptes publics de 2001-2002 à la fin de l'été 2002

But du ministère

- Le ministère des Finances continue de veiller à ce que l'on rende compte des finances de la province aux contribuables en maintenant des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui assurent que les opérations inscrites sont autorisées par la loi, que l'actif est bien protégé et que les dossiers financiers sont fiables.

Que signifie le graphique?

- Le ministère a toujours atteint son objectif d'obtenir une opinion sans réserve du vérificateur provincial.

  (Une opinion sans réserve signifie que le vérificateur n'a pas d'observations précises à faire au sujet des comptes.)

Engagements en 2002-2003

- Une opinion sans réserve pour les Comptes publics de 2001-2002.

Objectifs à long terme

- Une opinion sans réserve.

Activité de base : Politiques économiques, budgétaires et financières

10. Impôts fonciers concurrentiels

Économies annuelles sur les impôts scolaires réalisées par les entreprises (en millions de dollars)

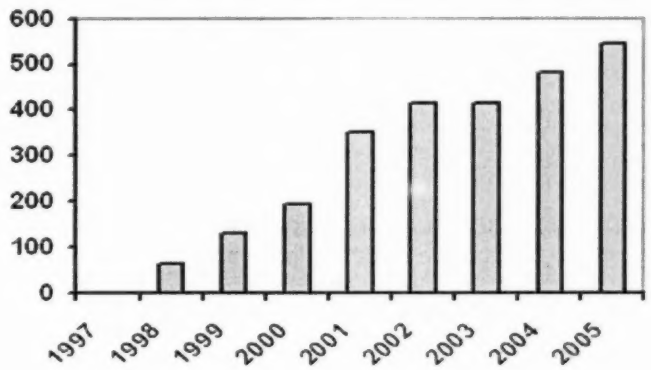

But du ministère

- Le ministère des Finances continue à favoriser la vigueur de l'économie grâce aux engagements qu'il a pris :
  - de réduire les impôts scolaires des entreprises qui sont plus élevés que la moyenne;
  - d'appuyer un régime d'imposition scolaire des entreprises concurrentiel et équitable. em.

Que signifie le graphique?

Engagements en 2002-2003

• La province est sur la bonne voie quant à son engagement de réduire de plus de 500 millions de dollars, d'ici 2005, les impôts fonciers des entreprises qui sont supérieurs à la moyenne; des réductions de plus de 400 millions de dollars ont été faites jusqu'ici. Les autres réductions sont prévues pour 2004 et 2005. • Le gouvernement a accéléré les réductions prévues en 2001, doublant ainsi la réduction annuelle accordée aux entreprises contribuables.	• Continuer à protéger les entreprises fortement imposées des augmentations d'impôts fonciers. Objectifs à long terme • Quand elles seront entièrement en place, soit d'ici 2005, les réductions d'impôts scolaires des entreprises atteindront plus de 500 millions de dollars. • Continuer à protéger les entreprises fortement imposées des augmentations d'impôts fonciers.

Activité de base : Réglementation de l'industrie des services financiers

11. Seuls les établissements financiers sûrs et solides sont autorisés à exercer leurs activités en Ontario

Credit unions et caisses populaires placées sous administration

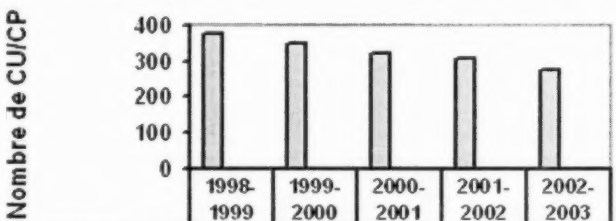

	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Nombre de CU/CP	378	349	321	307	275
Nombre - Admin.	0	0	1	1	0
%	0	0	0.3	0.3	0

But du ministère

- La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) a élaboré une démarche fondée sur le risque pour garantir la sûreté des déposants dans les credit unions et caisses populaires de l'Ontario.
- La CSFO détecte les signes avant-coureurs permettant au surintendant, conjointement avec la Société ontarienne d'assurance-dépôts, de prendre les mesures de réglementation qui s'imposent afin de rectifier la situation avant qu'elle ne présente un risque pour les dépôts.
- La CSFO met l'accent sur un marché financier équitable, efficient et

	efficace assurant la protection des consommateurs.
Que signifie le graphique? • Le graphique montre le nombre total de *credit unions* et de caisses populaires qui se trouvent dans le système des *credit unions* de l'Ontario et le nombre placé sous administration.	Engagements en 2002-2003 • Continuer de surveiller et de réglementer avec prudence l'industrie afin que seuls les établissements financiers sûrs et solides soient autorisés à exercer leurs activités en Ontario. Objectifs à long terme • Continuer de surveiller et de réglementer avec prudence l'industrie afin que seuls les établissements financiers sûrs et solides soient autorisés à exercer leurs activités en Ontario.

Activité de base : Réglementation de l'industrie des services financiers

12. Les victimes d'accidents de véhicules automobiles ont accès en temps opportun et de façon efficiente à un système équitable de règlement des différends

Règlements complets ou partiels au stade de la médiation	But du ministère

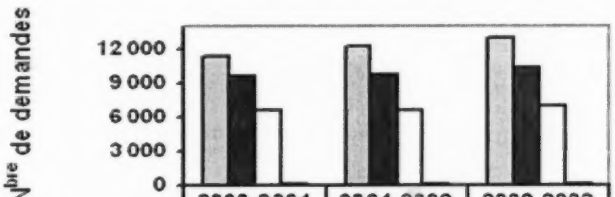

	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Reçues	11 326	12 202	12 999
Médiat.	9 632	9 698	10 331
Réglées	6 646	6 595	7 025
%	69	68	68

	• La CSFO offre aux victimes d'accidents de véhicules automobiles un système de règlement des différends équitable et accessible en temps opportun. La médiation est efficiente et moins coûteuse pour les victimes.
Que signifie le graphique? • Au cours des trois dernières années, environ 70 pour 100 des cas de médiation ont été réglés totalement ou en partie.	Engagements en 2002-2003 • La CSFO s'engage à conserver son taux de règlement élevé d'environ 70 pour 100 pour 2002-2003 grâce à ses services de

	médiation efficients. Objectifs à long terme • Un taux de règlement d'environ 70 pour 100.

Activité de base : Réglementation de l'industrie des services financiers

13. Tous les bénéficiaires de régimes de retraite reçoivent les prestations auxquelles ils ont droit

Demandes de renseignements reçues de participants à des régimes de retraites

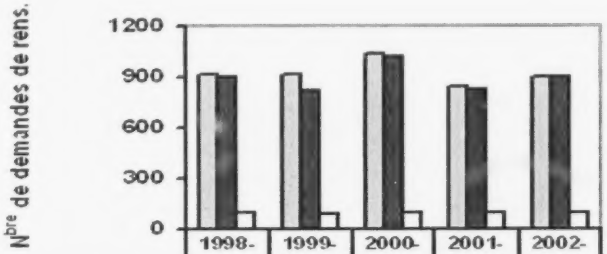

	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Reçues	916	913	1 041	840	900
Résolues	902	820	1 022	825	900
%	98	90	98	98	100

But du ministère

- La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) maintient des règlements équitables et efficients pour la protection des bénéficiaires de régimes de retraite.

Que signifie le graphique?

- Ce graphique montre le nombre de demandes de renseignements de la part de participants à des régimes de retraite concernant leurs droits à pension, l'exactitude du calcul de leurs prestations, etc. De 98 à 100 pour 100 des cas soumis sont réglés.

Engagements en 2002-2003

- Tous les bénéficiaires de régimes de retraite reçoivent les prestations auxquelles ils ont droit.

Objectifs à long terme

- Tous les bénéficiaires de régimes de retraite recevront les prestations auxquelles ils ont droit.

Activité de base : Financement du gouvernement et gestion de la dette

14. Économies réalisées quant aux intérêts débiteurs grâce aux emprunts au moment opportun

	But du ministère • L'objectif principal de l'Office ontarien de

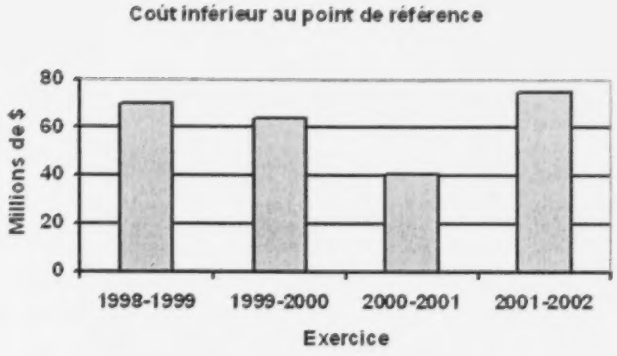

financement est de s'assurer que tous les nouveaux emprunts de la province seront contractés de façon efficiente en réduisant au minimum les frais d'intérêt et en respectant la politique d'exposition aux risques.

Que signifie le graphique?

- Le graphique montre les économies annuelles absolues attribuables à l'opportunité du moment choisi pour les opérations d'emprunt par rapport au point de référence.
- Le point de référence est établi à l'aide du taux d'intérêt canadien moyen, comparant l'opportunité du moment choisi pour l'emprunt à ce que le coût du financement aurait été s'il avait été réparti également sur toute l'année.
- Les économies sont déterminées en comparant le coût réel d'emprunt au point de référence établi

Engagements en 2002-2003

- Coût inférieur au point de référence.

Objectifs à long terme

- Coût inférieur au point de référence.

Activité de base : Financement du gouvernement et gestion de la dette

15. Gestion prudente de la dette é

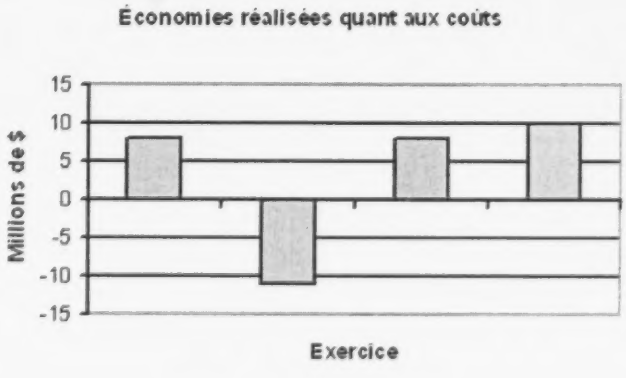

But du ministère

- Le programme de gestion de la dette de l'Office ontarien de financement (OOF) vise essentiellement à réduire le coût de la dette existante en gérant de manière proactive l'exposition de la province aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change et en maintenant une série désignée d'émissions d'obligations provinciales relativement importantes et très liquides. Des politiques et méthodes de gestion prudentes des risques servent à établir des points de

	référence pour le programme et à le suivre de près. • L'OOF gère la dette de la province et contribue aux efforts déployés par le gouvernement pour réduire la dette et continuera à chercher les occasions d'emprunts les plus efficients.
Que signifie le graphique? • Le graphique montre les économies découlant de la gestion globale du portefeuille de la dette par l'OOF en comparant le coût réel du service de la dette au coût lié à une stratégie neutre. • Le graphique indique un programme d'emprunts et des activités de gestion de la dette qui sont plus efficients.	Engagements en 2002-2003 • Gestion prudente de la dette et économies réalisées quant aux coûts. Objectifs à long terme • Gestion prudente de la dette et économies réalisées quant aux coûts.

Activité de base : Financement du gouvernement et gestion de la dette

16. Gestion de la dette et emprunts respectant les limites établies

OPÉRATIONS DANS LES LIMITES	
Intérêt sur la dette publique (IDP)	
1998-99	oui
1999-00	oui
2000-01	oui
2001-02	oui
Fluctuation des taux d'intérêt (TI)	
1998-99	oui
1999-00	oui
2000-01	oui
2001-02	oui
Fluctuation des taux de change (TC)	
1998-99	oui
1999-00	oui
2000-01	oui
2001-02	oui

- L'**IDP** réel ne doit pas dépasser de plus de **3 pour 100** l'**IDP** annuel prévu au budget.
- La province est limitée à un taux d'exposition à la fluctuation des **TI** de **25 pour 100** de la dette.
- L'exposition de la province à la fluctuation des **TC** ne peut dépasser **5 pour 100** de la dette.

But du ministère

- L'OOF gère la dette de la province en respectant les politiques de gestion prudente des risques en vue de limiter l'exposition de la province aux risques financiers tout en conservant la souplesse nécessaire pour ses programmes d'emprunt et de gestion de la dette.

Que signifie le tableau?	Engagements en 2002-2003
• Le tableau indique que l'Office ontarien de financement (OOF) a coordonné le programme de financement et de gestion de la dette en respectant les limites établies par la province. • Il illustre les limites que l'OOF respecte pour assurer une gestion judicieuse des risques relatifs au marché, au crédit et aux liquidités. • Ces limites ont été établies après avoir passé en revue les lignes directrices et les directives d'organismes de réglementation tels que le Bureau du surintendant des institutions financières Canada et avoir consulté des représentants de banques canadiennes sur les pratiques de gestion des risques.	• Dans les limites approuvées pour les risques. Objectifs à long terme • Dans les limites approuvées pour les risques..

Données réelles provisoires sur les dépenses du ministère par activité de base en 2001-2002[1]

Ministère des Finances	
Fonctionnement	749 millions de $
Immobilisations brutes[2]	11 millions de $
	3,955 employés

Politiques fiscales, budget et recettes	
Fonctionnement	453 millions de $
	2,375 employés [3]
Bureau du budget et de la fiscalité	
Division des recettes fiscales	
Division de la recherche stratégique	

Politiques économiques, budgétaires et financières	
Fonctionnement	83 millions de $[4]
	235 employés
Bureau des politiques économiques	
Div. des politiques budgétaires et financières	
Secr. à la restr. du sect. de l'électr. de l'Ont	
Secr. des rel. prov.-mun. en mat. de finances	
Syst. intégré de gestion de l'inform. financière	

Réglem. de l'industrie des services financ. [5]

Financement du gouvernement et gestion de la dette	
Fonctionnement	25 millions de

Fonctionnement	92 millions de $
Immobilisations brutes	2 millions de $
	385 employés
Comm. des valeurs mobilières de l'Ontario	
Comm. des services financiers de l'Ontario	
Fonds d'ind. des vict. d'acc. de véh. autom.	

Immobilisations brutes	$[6]
	9 millions de $
	305 employés
Office ontarien de financement (y compris CEO)	
Société financ. de l'ind. de l'électricité de l'Ontario	

Soutien des activités internes	
Fonctionnement	76 millions de $
	600 employés
Bureau du ministre	
Bureau du sous-ministre	
Div. des serv. minist. et de la qualité des serv.	
Groupement ITI	
Services juridiques	
Services de vérification	

Investiss. dans l'infrastructure strat. et partenariats	
Fonctionnement	20 millions de $[7]
	55 employés[8]
Société ontarienne SuperCroissance	

1: Les données liées aux dépenses sont calculées selon la méthode comptable du CCSP. Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein.
2: Les dépenses en immobilisations brutes comprennent ce qui suit : i) acquisition ou construction de biens corporels importants appartenant à la province (terrains, immeubles et infrastructure de transport) et d'autres biens corporels; ii) réparations et entretien et iii) transferts aux fins d'immobilisations.
3: Comprend le remaniement des employés entre les activités de base.
4:Exclut le Fonds de réinvestissement communautaire.
5: Ne comprend pas les employés de la CVMO, ceux-ci ne faisant pas partie de la fonction publique de l'Ontario, mais tient compte de la consolidation des frais de fonctionnement de la CVMO.
6: Ne comprend que les frais de fonctionnement de l'Office ontarien de financement et non l'intérêt sur la dette publique.
7: Financement du fonctionnement de la Société ontarienne SuperCroissance.
8: Dotation en personnel de la Société ontarienne SuperCroissance.

Plan des affectations 2002-2003 approuvées par le ministère par activité de base[1]

Ministère des Finances	
Fonctionnement	802 millions de $
Immobilisations brutes	234 millions de $
	3,860 employés

Politiques fiscales, budget et recettes

Politiques économiques, budgétaires et financières

Fonctionnement	469 millions de $ 2,350 employés
Bureau du budget et de la fiscalité Division des recettes fiscales Division de la recherche stratégique ion	

Fonctionnement	87 millions de $[2] 285 employés
Bureau des politiques économiques Div. des pol. budgétaires et financières Secr. à la restr. du sect. de l'électricité de l'Ont. Secr. des rel. prov.-mun. en matière de finances Syst. intégré de gestion de l'inform. financière	

Soutien des activités internes

Fonctionnement	74 millions de $ 575 employés
Bureau du ministre Bureau du sous-ministre Div. des serv. minist. et de la qualité des serv. Groupe ITI (composante finances) Services juridiques Services de vérification	

Réglement. de l'industrie des services financiers

Fonctionnement	93 millions de $
Immobilisations brutes	2 millions de $ 350 employés[3]
Comm. des valeurs mobilières de l'Ontario Financial Services Commission of Ontario Fonds d'ind. des vict. d'acc. de véh. autom.	

Financ. du gouvernement et gestion de la dette

Fonctionnement	25 millions de $[4]
Immobilisations brutes	17 millions de $ 115 employés[5]
Office ontarien de financement Soc. financ. de l'ind. de l'électricité de l'Ont.	

Investiss. dans l'infrastructure strat. et partenariats

Fonctionnement	54 millions de $[6]
Immobilisations brutes	215 millions de $[7] 65 employés[8]
Société ontarienne SuperCroissance	

Groupement d'ITI pour les organ. centr.

Fonctionnement	0 millions de $[9] 120 employés[10]
Information et technologie de l'information y	

1:Les données liées aux dépenses sont calculées selon la méthode comptable du CCSP. Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein.
2: Exclut le Fonds de réinvestissement communautaire.
3: Ne comprend pas les employés de la CVMO, ceux-ci ne faisant pas partie de la fonction publique de l'Ontario, mais tient compte de la consolidation des frais de fonctionnement de la CVMO.
4:Ne comprend que les frais de fonctionnement de l'OOF et non l'intérêt sur la dette publique
5:Tient compte de la liquidation de la Caisse d'épargne de l'Ontario.
6: Financement du fonctionnement de la Société ontarienne SuperCroissance.
7: Les investissements stratégiques seront administrés par la Société ontarienne SuperCroissance.
8: Dotation en personnel de la Société ontarienne SuperCroissance.

9: Les coûts du Groupement d'ITI pour les organismes centraux sont entièrement recouvrables.
10: Ne tient compte que de la mutation partielle d'employés au Groupement d'ITI pour les organismes centraux à ce jour.

Personnes à contacter

Les questions ou les commentaires au sujet du plan d'activités sont les bienvenus. Consultez notre site Web à www.gov.on.ca/FIN/ ou appelez l'un des numéros suivants :

Renseignements (sans frais d'interurbain)

1-800-263-7965 (en anglais);
1-800-668-5821 (en français); or
1-800-263-7766 (ATS).

Direction des communications et des relations publiques

Tél. (416) 325-0333
Téléc. :(416) 325-0339

Bureau du ministre

Scott Brownrigg
Tél. (416) 325-8735
Téléc. : (416) 325-0374
Courriel :scott.brownrigg@fin.gov.on.ca

On peut se procurer des exemplaires gratuits du présent document auprès de :
Publications Ontario,
880, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1N8
Tél: (416) 326-5300

Clients d'autres régions, sauf Ottawa, faire le 1 800 668-9938.
À Ottawa, faire le (613) 238-3630 ou, sans frais, le 1 800 268-8758.
Service téléphonique aux malentendants :

On peut commander des exemplaires du présent document par Internet à
http://www.publications.gov.on.ca

Copie électronique du présent document disponible à : http://www.gov.on.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2002

ISBN 0-7794-3478-1

This document is also available in English.

Site Principal	Commentaires	Recherche	Plan du Site	English	Autres Liens	Page d'accueil
Quoi de neuf	Communiqués	Documents	À propos de nous
Budget	Consultations	Démographie	Électricité
Économie de l'Ontario	Traitements publics	Les Obligations d'Épargne de l'Ontario
Administration des tax et des impôts de l'Ontario - Division des recettes fiscales
Formulaires et publications	Impôt pour la petite entreprise - Aide
Impôt foncier	Bulletins fiscaux
Programmes d'impôt et de subventions	Bureaux et numéros de telephone

Ontario

Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

Dernière mise à jour : 12/12/2002 16:21:05
Adressez vos commentaires et demandes de renseignements à : Direction des communications et des affaires ministérielles, fincom@fin.gov.on.ca
95, rue Grosvenor, Queen's Park
Édifice Frost nord, 3e étage
Toronto, Ontario M7A 1Z1
(416) 325-0333
(416) 325-0339 télécopieur
1-800-263-7776 ATME

Renseignements sur les droits d'auteur : © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2002

Exonération de responsabilité